

Les premiers contacts entre la C.E.E. et le COMECON n'ont pas donné de résultats

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

120 F Agence : 100 rue de Valenciennes...

BULLETIN DU JOUR

Deux ans de relations entre la France et la R. D. A.

Il y a deux ans, le 9 février 1973, la France établissait enfin des relations diplomatiques avec la République démocratique allemande...

Le fameux « problème allemand » ainsi résolu, sinon définitivement, du moins pour un temps indéterminé...

Mais plus d'un an s'écoula avant qu'ils prennent leurs fonctions dans un premier temps, la France voulait attendre, par conséquent pour mieux...

Enfin, si l'état peu brillant des relations culturelles reflète les difficultés bien connues entre l'Est et l'Ouest en ce domaine...

SEPT MILLIONS CINQ CENT MILLE PERSONNES PRIVÉES D'EMPLOI

Le taux de chômage atteint 8,2% aux États-Unis à la suite d'importants licenciements

Selon les statistiques publiées vendredi 7 février par le ministère du travail, le chômage a atteint, en janvier, aux États-Unis, la pourcentage de 8,2%...

annoncé par les conseillers économiques présidents, qui ont été les premiers à se rendre compte d'une moyenne annuelle de 8,1%.

Washington. — La poussée du chômage en janvier est due essentiellement au licenciement de six cent quarante mille travailleurs...

De notre correspondant M. Burns, président du système fédéral de réserve et directeur de la réserve fédérale...

L'économie américaine frappée de plein fouet

I. — Récession, dépression... et psychose de guerre

New-York. — « Nous autres Américains avons besoin d'indépendance », nous disait le président d'une grande firme de publicité...

Même si elles sont faites par des gens « sérieux », comme on dit, ces allusions répétées à un recours éventuel à la manière forte...

TANDIS QUE LES COMBATS SE POURSUIVENT EN ÉRYTHRÉE

De nouveaux foyers de rébellion apparaissent en Éthiopie

Alors que les combats se poursuivent en Érythrée, où ils auraient fait depuis le début quelque mille six cents morts...

Dans un communiqué aux termes vigoureux diffusé vendredi soir 7 février par la radio, le conseil militaire éthiopien réaffirme qu'il n'est pas question de remettre en cause l'unité de la nation...

Le général Gollom à la tête des maquisards Les premières estimations concernant le bilan des affrontements font état de quelque mille six cents tués...

Le général Gollom, chef de la police à Addis-Abeba, qui a rejoint le maquis à la mi-janvier...

Le président de la République considère violemment — et à tort — que la France des centrales nucléaires qui contribueront à lui apporter cette indépendance dans une dizaine d'années...

Le président de la République considère violemment — et à tort — que la France des centrales nucléaires qui contribueront à lui apporter cette indépendance dans une dizaine d'années...

Le président de la République considère violemment — et à tort — que la France des centrales nucléaires qui contribueront à lui apporter cette indépendance dans une dizaine d'années...

Le président de la République considère violemment — et à tort — que la France des centrales nucléaires qui contribueront à lui apporter cette indépendance dans une dizaine d'années...

INFORMATIQUE ET INDÉPENDANCE

LES SIRÈNES ATLANTIQUES

par ALAIN PEYREFITTE (*) forme un tout, quelle repose autant sur l'économie que sur les armes, et que néglier en quoi que ce soit d'essentiel la première condition serait aussi grave que de néglier la seconde...

Le Monde

publie Des Caraïbes au Pacifique

LES « PETITES FRANCE » D'OUTRE-MER

Cette brochure de 52 pages regroupe la documentation et la série de reportages sur les départements et territoires d'outre-mer publiés dans « Le Monde » depuis juin 1973...

AU JOUR LE JOUR

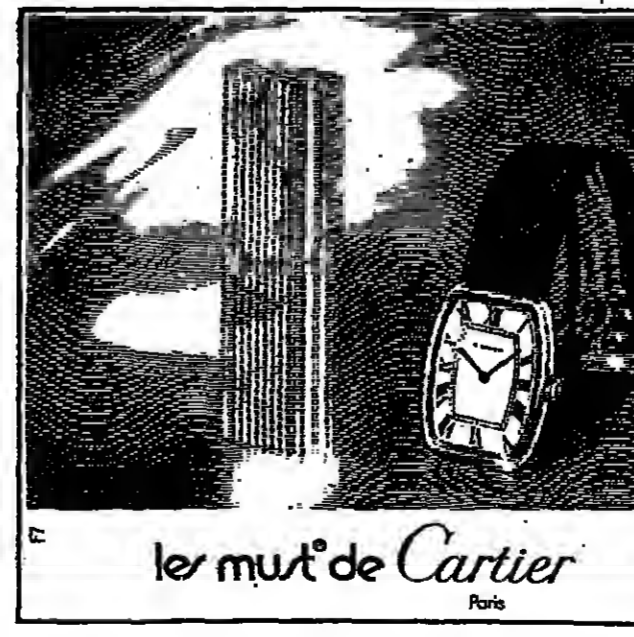
Le ciel et les étoiles

Un commentateur de la télévision disait l'autre jour qu'il ne fallait pas confondre le naturel leadership américain avec l'instable hégémonie américaine...

TROIS REGARDS SUR...

« Le Pain noir »

Selon les premières statistiques, un télescope sur quatre a regardé « Le Pain noir », cette saga d'une famille du peuple français, dans le Limousin, sous la Troisième République...



le mut de Cartier Paris

Handwritten text at the bottom of the page.

MÉRIQUES

Pérou

Les quatre centrales ouvrières contestent leur appui au gouvernement

Les quatre centrales ouvrières contestent leur appui au gouvernement. Dans un premier article (« Le Monde » du 3 février 1975) Charles Vanhecke a décrit le Mato-Grosso, un western brésilien...

Dans un premier article (« Le Monde » du 3 février 1975) Charles Vanhecke a décrit le Mato-Grosso, un western brésilien...

Valle de l'Araguaia. — Vers le Mato-Grosso compagne, cet officier visitait, en allé avec des idées simples. Depuis des mois, il est plongé dans ce qu'on peut appeler le drame de l'Ouest brésilien...

Nous sommes dans une caserne du Mato-Grosso. L'officier est aimable, il n'étudie aucune question. Mais le problème lui paraît...

AFRIQUE

Ethiopie

De nouveaux foyers de rébellion

De nouveaux foyers de rébellion. Le régime d'Addis-Abeba a tenté de réprimer les révoltes dans les zones rurales...

Madagascar

Madagascar. La situation économique reste tendue. Les tensions sociales persistent...



MATO-GROSSO, western brésilien

II. — ARMÉE CONTRE ÉGLISE

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Serra-Nova fait partie d'une région que l'Église considère encore comme terre de mission. Rigueux, rapetis, ses habitants racontent leur vie sans événement spectaculaire...

Catalan d'origine, arrivé à Serra-Nova en 1974, don Pedro Cassalunga appartient à l'aile dite radicale de l'Église. En quelques années, il s'est attaqué à quelques-uns des drames les plus criants du territoire...

« Nous voulons la terre sur la Terre »

En 1973, sa maison était encerclée, perquisitionnée; lui-même et son équipe — une vingtaine de prêtres, religieuses et laïcs — étaient interrogés, parfois frappés...

de Santa-Teresinha, au nord du Mato-Grosso, contre les châtiments, les pillages d'une grande compagnie. En mai 1973, le tribunal militaire de Campo-Grande l'avait condamné à dix ans de prison, mais il était absous un an plus tard...

Catalan d'origine, arrivé à Serra-Nova en 1974, don Pedro Cassalunga appartient à l'aile dite radicale de l'Église. En quelques années, il s'est attaqué à quelques-uns des drames les plus criants du territoire...

« Nous voulons la terre sur la Terre »

En 1973, sa maison était encerclée, perquisitionnée; lui-même et son équipe — une vingtaine de prêtres, religieuses et laïcs — étaient interrogés, parfois frappés...

chevre dont dispose l'Église, elle finit par poser un sérieux problème politique. C'est alors que les services d'action civico-sociale de l'armée entraient en jeu...

D'autres terres en vue ?

Mais la procédure est prévue pour durer plusieurs années, et il est probable que toutes les terres de la vallée ont été achetées. Aujourd'hui, deux lots de culture et marécageux leurs brufs. Des policiers patrouillent, bardés de leurs cartouchères...

« Nous voulons la terre sur la Terre »

En 1973, sa maison était encerclée, perquisitionnée; lui-même et son équipe — une vingtaine de prêtres, religieuses et laïcs — étaient interrogés, parfois frappés...

Une occupation « rationnelle » de l'Amazonie

Il reste que les orientations de Brasília, concernant la mise en valeur de l'Amazonie, sont claires : ce sont les capitaux industriels du Sud, non les agriculteurs...

Logé sous la chaume paysan, vivant la solitude des possesseurs, l'écrit et frappe plusieurs fois, il a acheté son droit de passage dans l'autre à Brasília, celui dont une monitrice du MORRAL, le mouvement d'alphabétisation...

Voici un « rebelle ». Il a trente-neuf ans et le visage un peu trop blanc, le regard trop aigu pour être vraiment d'ici. Veno de ville, on dirait un médecin. Eugenio est un prêtre qui a pris de l'épaisseur au contact du sertão...

Logé sous la chaume paysan, vivant la solitude des possesseurs, l'écrit et frappe plusieurs fois, il a acheté son droit de passage dans l'autre à Brasília, celui dont une monitrice du MORRAL, le mouvement d'alphabétisation...

L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE FRAPPÉE DE PLEIN FOUET

(Suite de la première page.)

C'est que, dans son ensemble, la population américaine n'est pas prête à faire s'écarter de son jugement récent du secrétaire au Trésor, M. William Simon : « La mauvaise situation économique dans laquelle nous nous trouvons est le résultat de dix années d'irresponsabilité... »

La guerre des prix

C'est un fait que depuis plusieurs mois les prix de gros ont augmenté balayés (presque) de 50 à 60 % par rapport à leur niveau maximum atteint à la fin de 1973...

radicalement différent de leurs prévisions.

Cette extraordinaire inerte qu'il pèse sur l'avenir de l'économie américaine surprend curieusement plus les Américains que les Européens. Les premiers se demandent pourquoi ce pays industriel et riche ne peut pas se débarrasser de ses difficultés actuelles.

Vers une nouvelle aggravation du chômage

Il y a, en outre, deux ou trois mois, le sentiment général était que le chômage allait continuer à augmenter. C'est donc un peu surprenant que le chômage ait diminué de 1,2 million de personnes en janvier...

notamment le sextuplement (par rapport à 1973) du prix du pétrole...

celui-ci, pour fonctionner, dépend encore de la croissance des engagements bancaires, elle a continué une autre méthode à l'ancienne. Elle a répété aux banques qu'elle n'avait pas besoin de prêts...

Prochain article :

L'INDIEN, CELUI QUI DOIT MOURIR ?

sur les dépôts à terme, mais, pour contrôler la croissance des engagements bancaires...

Voici l'exemple des banques. La gestion des banques, « dynamiques » d'entre elles a consisté à sacrifier systématiquement la sécurité maximale du bénéfice maximal...

Prochain article :

L'OBSESSION DE M. GERALD FORD

celui-ci, pour fonctionner, dépend encore de la croissance des engagements bancaires...

Voici l'exemple des banques. La gestion des banques, « dynamiques » d'entre elles a consisté à sacrifier systématiquement la sécurité maximale du bénéfice maximal...

Prochain article :

L'OBSESSION DE M. GERALD FORD

855
869
+ 512
886
0 3 2
2 1 8
- 9

سكنا من الامل

POLITIQUE

LES INQUIÉTUDES DES GAULLISTES

M. Debré condamne le cumul permanent des fonctions ministérielles avec celles de dirigeant de parti

Pour M. Michel Debré, il y a « une conception gaulliste de la politique » qu'il faut distinguer des « attitudes gaulliennes », lesquelles peuvent être empruntées par n'importe quel personnage dans le style du général de Gaulle. Aussi considère-t-il de ne pas se fier aux apparences. M. Debré a expliqué vendredi soir 7 février, devant les cercles universitaires d'études et de recherches gaulliennes, que la conception gaulliste, qui sert d'« étalon-or » pour mesurer la valeur des décisions politiques, est toujours « l'affirmation de l'indépendance de la France en tant que nation ». Ce principe permet à la fois de justifier, selon M. Debré, l'action passée du général, d'admettre l'action présente du gouvernement, d'accepter même ses intentions proclamées, mais aussi de nourrir quelque inquiétude pour l'avenir.

En tenant ce langage, l'ancien premier ministre a exprimé les sentiments d'une grande partie des dirigeants de l'U.D.R.

Un certain nombre d'inconnues retiennent les collaborateurs de M. Chirac d'élaborer leur plan d'action. Dans l'ignorance où elle est des progrès possibles des républicains indépendants, des projets de fédération des centristes, des mutations qui pourraient affecter les socialistes, l'U.D.R. ne peut définir avec précision le « créneau » de son action.

Le public est peu nombreux auquel s'est adressé l'ancien premier ministre. Il est en bonne partie fait de sympathisants de M. Jolibert ou de M. Chaban-Delmas et de gaullistes intégristes et amers. Il ne représen-

La rivalité que l'on appelle pudiquement « émulation » entre les formations de la majorité a évidemment pour objectif de la part de ses chefs de réduire l'U.D.R. en nombre et en influence. Si au surcroît politique passe pour le moment par M. Chirac, sa préférence dépend de sa capacité à répondre à une aspiration plus populaire. Le nouveau secrétaire général l'a compris, qui a pu rallier à lui certains partisans de la nouvelle société de M. Chaban-Delmas, comme MM. Vallet, Bourges et surtout Boum, alors que le Monnement pour le socome par participation, timide aile gauche de l'U.D.R. s'apprête à le soutenir à son tour.

L'U.D.R. va élaborer en vue de son conseil national du 23 février des propositions diverses de réforme sociale pour montrer qu'elle est dans la majorité au moins aussi favorable aux changements que le président de la République lui-même. Mais une grande interrogation demeurera longtemps encore sans réponse : M. Jacques Chirac a-t-il pris la direction de l'U.D.R. pour la conduire à l'allégeance totale envers M. Giscard d'Estaing ou, au contraire, veut-il en faire l'instrument d'un retour à son propre destin ? Les deux termes de l'alternative ne sont peut-être pas aussi incompatibles qu'il y paraît.

ANDRÉ PASSERON.

M. Charbonnel engage une action contre l'« irrégularité de la désignation » de M. Chirac comme secrétaire général de l'U.D.R.

Comme il l'avait annoncé, M. Jean Charbonnel, maire de Brive (U.D.R.), ancien ministre, ancien député, a fait engager une instance judiciaire en demandant aux magistrats civils de constater l'« irrégularité de la désignation », en décembre, de M. Jacques Chirac au poste de secrétaire général de l'U.D.R. à la prétendue validation, en janvier, de six cent vingt-quatre adhésions à l'U.D.R. dans la circonscription d'Ussel.

M. Charbonnel a chargé Jean-Denis Brodin et Bernard Jouanneau de saisir le tribunal de grande instance de Paris par une assignation qui retrace l'histoire des faits et invitait en conséquence les juges à :

— Au premier acte de ses réserves les plus expresses portant sur la validité de la désignation de M. Chirac aux fonctions de secrétaire général de l'U.D.R., intervenue le 14 décembre et de ses réserves sur la validité de tous les actes accomplis par lui, en cette qualité depuis cette date.

— Constatant la nullité des délibérations et décisions de la commission des comités de

Le succès réel mais nouveau que rencontre l'U.D.R. vient essentiellement des certitudes que M. Chirac apporte dans une longue période d'hésitation. En regard de l'optimisme du nouveau secrétaire général de l'U.D.R., M. Debré est beaucoup plus sceptique : il craint que les principes du gaullisme ne soient pas respectés autant qu'il le faudrait.

Pour l'ancien premier ministre, « le grand problème politique » demeure celui des institutions. « Le cumul des fonctions ministérielles avec celles de dirigeant de parti, réelle, a-t-il dit, une évolution qui va à l'appui de l'indépendance de l'exécutif et rapport aux organisations politiques. Cela conduirait à des compétitions à l'intérieur du gouvernement et à la mainmise des partis sur la marche des affaires publiques. »

Si M. Debré admet que pour quelques mois M. Chirac puisse ainsi détenir une double responsabilité comme le lui ont imposé « son instinct et l'urgence des faits », il ne pense pas que cela puisse être durable.

M. Debré a surtout d'autres inquiétudes. Il redoute tout d'abord un changement de majorité sans retour préalable devant les électeurs et qui résulterait d'accords d'états-majors négociant les orientations données par le corps électoral.

AU PARLEMENT
M. Chirac entend que les délais de réponse aux questions écrites soient respectés

Pour contrôler le gouvernement, les parlementaires disposent d'un moyen n'impliquant pas la mise en jeu de la responsabilité politique : les questions écrites. Adressées aux différents ministères, elles peuvent être orales (avec ou sans débat), d'actualité (nouvelle procédure des questions dites « spontanées » ou « imprévisibles ») ou écrites.

Dans une question écrite publiée au Journal officiel du 10 octobre 1974, M. André Saint-Paul, député socialiste de l'Arriège, soulignait que les réponses ministérielles, si elles donnent l'interprétation officielle du gouvernement sur un problème précis, permettent également dans certains cas sociaux notamment d'apporter « une solution équitable et rapide à des situations souvent très dures d'« intérêt ». Il constatait cependant qu'au cours des quatre dernières années, cinquante-huit de ses questions avaient reçu une réponse, mais huit seulement dans le délai d'un mois prévu par l'article 139 du règlement de l'Assemblée nationale. M. Saint-Paul demandait donc au premier ministre « s'il estimait normal que dans 86 % des cas, les ministres ne se conforment pas au règlement ».

Dans sa réponse, publiée au Journal officiel du 18 janvier, M. Jacques Chirac affirme qu'il entend que soient respectés les délais de réponse aux questions écrites des parlementaires. Il précise que des instructions ont été données dans ce sens aux membres du gouvernement. Le premier ministre assure également que le gouvernement porte « le plus grand intérêt » à ces questions, dont il souligne l'« importance », en précisant qu'« au rythme moyen de sept à huit cents par mois, c'est plus de quinze mille cinq cents questions écrites qui ont été posées aux ministres depuis le début de la législature ». M. Chirac constate enfin « que

le rythme des réponses, qui avait jusqu'à un certain point fluctué en faveur du gouvernement, s'est accéléré d'une façon normale et satisfaisante ».

Le bulletin spécial Statistiques 1973 établi par le secrétariat de l'Assemblée nationale, indique que 6 666 questions écrites ont été présentées en 1973. Sur les 4 413 réponses enregistrées, 520 (soit 12 %) ont été envoyées dans le délai réglementaire d'un mois ; 2 117 (soit 48 %) dans un délai de deux mois ; 1 900 (34 %) dans un délai de trois mois, et 710 (soit 16 %) dans un délai supérieur à trois mois.

Ce mécontentement de M. Saint-Paul est donc fondé, l'engagement et les instructions du premier ministre sont opportuns. Il est toutefois décevant de constater que dans la circonstance l'exemple ne vient pas de haut. Posé à M. Chirac, le 10 octobre 1974, la question du député socialiste n'a reçu une réponse que le 18 janvier 1975, soit plus de trois mois après sa publication. — P. Fr.

M. Jacques Dominati, secrétaire général des républicains indépendants, a déclaré le vendredi 7 février, au micro de R.T.L. : « Je crois que le premier ministre n'est pas inquiet de l'action exécutrice par notre mouvement [un] que de la constitution d'un grand parti moderne et populaire ». Nous allons dans le même sens que les autres formations de la majorité, c'est-à-dire le soutien à l'action du président de la République. Le secrétaire général s'est défendu de vouloir « enlever des voix à l'U.D.R. » et au Centre démocrate et il a annoncé son intention de visiter toutes les fédérations de province des républicains indépendants.

ERRATUM. — Une ligne sautée a rendu incompréhensible un passage de la déclaration de M. Mitterrand devant le cercle Edouard-Herriot de Monde du 8 février. Le premier secrétaire du P.S. écrivait ce que lui dit le P.C.F. en ces termes : « Vous parlez de Chirac au lieu de parler de Giscard d'Estaing. »

ÉDUCATION

Le président de la République veut que la réforme de l'enseignement soit « comprise de chaque Français »

La réforme du système éducatif — dont l'avant-projet doit être rendu public mercredi 12 février — devra faire l'objet de la plus large concertation possible. C'est la recommandation qu'a faite M. Valéry Giscard d'Estaing à ses ministres, au cours d'un conseil restreint réuni vendredi 7 février à l'Élysée. Le premier ministre, le ministre de l'éducation, le secrétaire d'État aux universités, le secrétaire d'État à l'enseignement préscolaire, le ministre de l'économie et des finances, le secrétaire d'État à la fonction publique, notamment, participaient à cette réunion.

M. Giscard d'Estaing a demandé que le projet définisse « la mission fondamentale du grand service public qu'est l'éducation » ; de « mettre en place un système éducatif stable dont l'organisation soit suffisamment claire pour être comprise par chaque Français » ; de « prévoir une concertation aussi large que possible avec les intéressés et notamment les enseignants, les

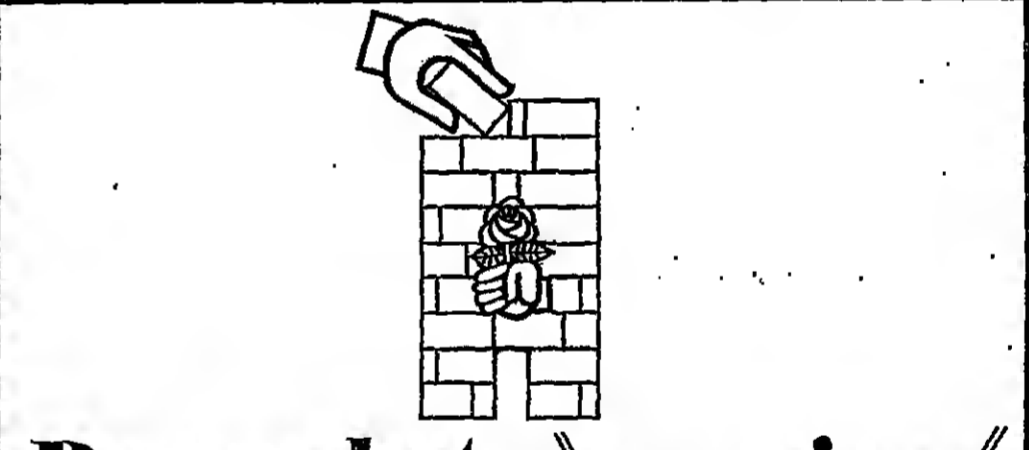
parents d'élèves et les élèves », à partir des orientations générales définies par le gouvernement. Commentant ces propos, M. René Haby a déclaré que le texte qu'il avait mis au point, et qui doit être adopté par le prochain conseil des ministres, pourra être « amélioré » pour répondre au plus près des questions écrites qui ont été posées aux ministres depuis le début de la législature.

Ces déclarations montrent également que la volonté du président de la République, comme celle du gouvernement, est d'éviter de présenter à l'opinion publique comme aux partenaires sociaux un système d'enseignants, négociations de parents et d'élèves — un projet définitif qui serait, en quelque sorte, « à prendre ou à laisser ». Les protestations qui ont suivi, l'un dernier, la publication du président projet, préparé par M. Joseph Fontanet, alors ministre de l'éducation nationale, sont, pour l'actuelle équipe gouvernementale, une « situation de fait ». M. Haby n'a-t-il pas déclaré lui-même dès le mois de juillet 1974, qu'il « n'était pas possible de faire une réforme de l'enseignement sans de certaines de milliers d'opposants » ?

En refusant de s'enfermer — au cours des entretiens très nombreux de ces derniers mois — dans un texte écrit, qui serait soumis à « négociation », en proclamant une volonté de concer-

tation, en indiquant enfin qu'une telle réforme doit être largement expliquée à l'opinion avant même d'être discutée au Parlement, le ministre de l'éducation, comme le président de la République, veut mettre le maximum de cartes dans leur jeu et éviter les erreurs passées.

Ce qui ne pré-juge pas, au reste, d'un « consensus » qui sera bien difficile à obtenir. Ainsi, le Syndicat national des enseignants de second degré (SNESEC), affilié à la C.F.T.C. (Confédération nationale) déclare déjà, dans un communiqué, que plusieurs des dispositions prévues « porteront de graves atteintes au caractère laïque et au fonctionnement du service public d'enseignement, entraîneront une dégradation des enseignements et de la situation de ses personnels ». Le SNESEC appelle les enseignants à « se préparer » pour « faire échec à des dispositions qui n'ont rien de commun avec les demandes syndicales ». — Y. A.



Pour acheter sa maison le Parti Socialiste a besoin de votre aide. Répondez à cet appel!

7 bis, Pl. du Palais Bourbon à Paris: un outil de travail à la mesure de nos espoirs. Situé au cœur de Paris, cet immeuble moderne et spacieux sera un lieu de travail et un foyer de rencontre idéal pour tous les Socialistes. Découpez le bulletin ci-dessous, et envoyez-le, accompagné du montant de votre participation, à l'adresse indiquée. Vous recevrez un certificat accusant réception de votre contribution.

Bulletin de participation
Pour l'achat de la « maison du Parti Socialiste »

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Profession _____

Envoyez votre contribution au nom de:
Solidarité Socialiste - 7 bis, place du Palais Bourbon - 75007 Paris.

Chino
POUR OBTENIR LE RAIHA...
Les habitants de Pakin comptent des...
la population de Taïwan

Vietnam du S

AMERICAN

Télé

Objets d'art

SOCIÉTÉ

L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'INTERRUPTION DE GROSSESSE

Promulguée le 17 janvier dernier, la loi sur l'interruption volontaire de la grossesse est loin d'être entrée normalement en vigueur.

LYON : une volonté de surmonter les obstacles

Lyon. — Avant d'appliquer une loi, il convient de la bien connaître tant dans ses dispositions que dans son esprit.

De notre correspondant régional

On ne cherche pas, lui, ce inconsciemment, à influencer son interlocuteur. Il leur parait non moins essentiel que le médecin qui, d'habitude, ne sert pas d'accord sur la principe de l'avortement informé de son refus dès la première visite.

Tout le monde ne s'est pas encore déterminé, et dès à présent, il est bien évident qu'il y aura de nombreux irréductibles.

On peut compléter, dans ce domaine, sur la combativité des plus engagés, d'être sûr que ceux qui comme les docteurs Dubout et Balvet ont mané le combat au sein de l'association Choisir-M.L.A.C.

Il y aura aussi un choix à faire dans les méthodes à employer. Si l'on doit s'en tenir à la méthode traditionnelle sous anesthésie complète, c'est l'occupation d'un lit pour deux ou trois journées, et un coût de 1.000 francs environ.

Une clientèle impatiente

Il faut aussi considérer que la loi nouvelle sur l'interruption de la grossesse entre en vigueur avec une « clientèle » déjà existante et même souvent impatiente.

Il y aura aussi un choix à faire dans les méthodes à employer. Si l'on doit s'en tenir à la méthode traditionnelle sous anesthésie complète, c'est l'occupation d'un lit pour deux ou trois journées, et un coût de 1.000 francs environ.

Il y a pas que cela. Que peut-on passer à un chef de service refusé l'avortement, alors que tel ou tel de ses chefs de clinique y serait disposé ?

Il resta que toutes ces préoccupations, ces interrogations, montrent l'existence d'une volonté qui le prologueur Marcel Colin exprime sans ambages : « Nous avons maintenant une nouvelle clientèle dont nous avons commencé à faire une approche scientifique. Elle nous a révélé l'existence de problèmes considérables, à savoir : un ordre socio-psychologique et psycho-social, dont il faut reconnaître que, pendant longtemps, nous n'avions pas eu conscience. Devant une telle situation il est évident que la nouvelle loi sera une iniquité. »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

DANS UN LONG DOCUMENT SUR L'AVORTEMENT

L'épiscopat italien fait preuve d'ouverture en matière pénale

De notre correspondant

Rome. — Le conseil permanent de l'épiscopat italien a décliné vendredi 7 février sa position sur l'avortement dans un long document qui ne manquera pas d'avoir des conséquences politiques.

« Sans accepter les chiffres divulgués à des fins de propagande, affirmes le conseil permanent, nous devons cependant reconnaître que le phénomène des avortements provoqués et clandestins a régné toujours par Dieu et porteur atteinte à un être humain innocent et sans défense. »

La hiérarchie italienne insiste sur ce point, « Un Etat qui prétendrait ne plus retenir le caractère criminel de l'avortement, reconnaissant à certains le droit de le demander et à d'autres celui de le pratiquer, accomplirait un acte rétrograde et s'arrogerait un pouvoir qu'il ne possède pas. »

Édité par la S.A.E.L. le Monde. Gérants : Jacques Favret, directeur de la publication. Jacques Sauvageat.

Imprimerie du Monde, 15, rue de Valenciennes, 75001 PARIS 15^e

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

MÉDECINE

Douze mesures en faveur du personnel hospitalier sont annoncées par Mme Simone Veil

Douze mesures en faveur du personnel hospitalier ont été annoncées vendredi 7 février par Mme Simone Veil, ministre de la santé, aux organisations syndicales.

directeurs d'hôpitaux, portent en priorité sur des avantages financiers, dont certains auront un effet rétroactif à partir du 1^{er} janvier, puis sur l'amélioration des conditions de vie, de travail et de promotion, mesures qui pourront s'échelonner parfois sur trois ans.

« Une bouffée d'oxygène »

Cette substantielle « bouffée d'oxygène » est loin d'être une panacée, mais on espère au ministère de la santé qu'elle mettra un peu de répit à la situation catastrophique que connaissent les hôpitaux sur le plan du personnel des soins.

l'hôpital, et pouvant à l'échelon directeur aménager l'organisation du travail infirmier, le ministère de la santé a voulu améliorer la considération, le prestige, la rémunération et les possibilités de promotion des infirmiers. En effet, par ce biais et pour la première fois, les infirmières auront accès à la catégorie A de la fonction publique.

national) ; de la cessation et de la reprise de l'activité (assomplissement des dispositions relatives à la mise en disponibilité, passe-relais entre le public et le privé, titularisation après quarante ans, recyclage après interruption prolongée).

ARMÉE

LE SOLDAT EST UN CITOYEN

déclare M. Bourges

« Le soldat est un citoyen », a expliqué, vendredi 7 février, à Paris, M. Yves Bourges, ministre de la Défense, aux membres civils et militaires du Conseil permanent du service militaire (C.P.S.M.) qui a été installé officiellement en présence du général de corps d'armée des hôpitaux de plus de 100 000 militaires de leur départ, surtout pour les jeunes qui n'acceptent pas aussi facilement et à juste titre, que leurs aînés de se sacrifier au cher et des maîtres.

Une prime spécifique pour les infirmières

Outre les décisions déjà entrées en vigueur concernant la formation des personnels infirmiers (crédits d'équipement pour la construction de écoles multiples, un crédit de 250 millions de francs au budget de 1975 et le plan indicatif sur trois ans, actuellement en cours pour ces mêmes personnels, les mesures suivantes concernant les personnels hospitaliers ont été annoncées par Mme Veil aux organisations syndicales :

Application de la loi sur la formation professionnelle au personnel hospitalier (décret transmis au Conseil d'Etat).

Des salaires insuffisants

Dans la région parisienne, une infirmière débutante de jour percevait en septembre 1974 un traitement brut mensuel de 1.695,83 francs, auquel s'ajoutaient diverses indemnités de transport, résidences, congés, garde de deux à trois dimanches par mois, pour aboutir à un salaire net de 1.898,29 francs.

Les

NOUS SOM EN GUERRE ECONOMIQUE

Lundi, un me exception

UNIVERS

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Des géomètres à l'école

Le ministère de l'Agriculture continue son action en faveur d'une nouvelle politique de réaménagement. Par une circulaire diffusée en mai 1974 le Monde du 24 août 1974 il avait recommandé aux fonctionnaires départementaux et aux géomètres de se montrer plus respectueux du milieu naturel dans les opérations de réaffectation des exploitations. Révisé et complété les agents du réaménagement du bien-fondé de ces directives. Tel est l'objectif de la session de perfectionnement organisée pour les géomètres à l'Institut agronomique de Grignon. Thème : « L'écologie appliquée à l'aménagement rural ».

On est entre gens du métier et l'on ne se berce pas de formules creuses.

Un géomètre « recyclé » lors d'un stage antérieur vient exhorter à ses collègues comment il a appliqué dans l'Allier ce qu'il a appris ici. Après chaque exposé, il y a des questions : « Quelle taille optimum recommandez-vous pour les parcelles remembrées ? ». Réponse du technicien : « Elle peut varier de 1 hectare dans le bocage à 50 hectares en Champagne ». L'aménagement rural n'est pas une science exacte. Il demande du flair et du bon sens. Les géomètres, hommes de terrain et de terrain, n'ont manqué pas. « L'arasement des talus diminue-t-il la résistance du bétail aux maladies ? ». Le professeur donne des chiffres que les « élèves » notent avec application. « Comment conserver du gibier malgré le remembrement ? ». Le spécialiste : « Les laissons et les perdrix rouges ne resteront que si vous parvenez à garder en l'état au moins 3/4 du territoire ».

Avec surprise, on apprend encore que l'entretien des clôtures de barbelés coûte quatre fois plus cher que les haies vives, dont les agriculteurs modernes se plaignent tant. On peut leur rappeler que le Fonds national et même le ministère de l'Agriculture, ont financé la construction de ces clôtures.

celles, mais pour comprendre les lois de l'écologie. C'est cela l'essentiel.

La conclusion de M. Jacques Gual, haut fonctionnaire de l'Agriculture : « Le remembrement a des conséquences à long terme. Il faut savoir où nous allons. Orsmans il doit être conçu comme une amélioration de la vie rurale et pas seulement de la production. Il faut donc prendre en considération le régime des sols, la laune, la flore, le paysage. Nous comprenons sur vous ».

Le ministère de l'Agriculture veut multiplier les sessions de recyclage. Et pas seulement pour les géomètres. Les fonctionnaires à leur tour y ont droit. Première excellente dans la Sarthe, pour trente ingénieurs de travaux. Quatre jours sur le terrain : ce sera du concret. Mais aussi une rude épreuve pour ceux qui depuis vingt ans contribuent à l'arasement des haies et des talus. Comme le dit un géomètre au sortir de son stage : « Autrefois nous étions saisis de notre travail, mais devenez certains résultats le doute nous a gagnés. Maintenant, après ce que l'on nous a appris ici, nous sommes encore plus inquiets. L'insatisfaction, voilà peut-être le commencement de la sagesse ».

MARC AMBROISE-RENDU.
111, rue de la République, 16, rue Claude-Bernard, 75013 Paris.
Cedex 05. Prochain stage pour géomètres les 10, 11 et 12 février.

Barbelés ou haies vives

Il y a vingt-cinq ans, attentifs comme des écuyers. Tous les jours d'enseignement intensif. La demande est telle que l'on refuse du monde à Grignon. Des agronomes, des écologistes, des paysagistes et des fonctionnaires, en tout une quinzaine d'« orléansiens », expliquent comment on peut concilier le regroupement des parcelles et le respect du paysage traditionnel.

Environnement

● COMMISSION D'ENQUÊTE A CALAIS. Une dérogation des pêcheurs de Grand-Fort-Philippe (Nord) a été reçue le 7 février par plusieurs hauts fonctionnaires du ministère de la Pêche. Ils ont porté plainte contre X... Les pêcheurs ont obtenu qu'une commission d'enquête soit envoyée immédiatement sur les lieux pour inventorier les rejets polluants et évaluer le préjudice que ceux-ci auraient causé à la pêche en mer. — (Corresp.)

Faits et projets

● CLASSEMENTS A NANCY. Dix immeubles de l'école de Nancy, dont l'église néo-gothique Saint-Epvre et la Villa Majorelle viennent d'être inscrits sur l'inventaire des monuments historiques. Un regret cependant : l'originale salle de brasserie de l'école, dont on envisage la démolition, ne figure pas à l'inventaire. Une proposition de protection est à l'étude. — (Corresp.)

Tourisme

● « JEUNES SANS FRONTIÈRE » N'EST PLUS ABROGÉ. Par arrêté du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Qualité de la vie et du Tourisme du 27 février 1975 qui a été signé le 3 janvier 1975, l'agrément pour les associations et groupements à but non lucratif organisant des voyages, prévu par le décret n° 66-161 du 27 février 1966 qui avait été abrogé le 31 janvier 1975, est maintenu. Le fait même d'être agréé par l'association Jeunes sans frontières, 5-7, rue de la Banque, Paris (2^e), est abrogé. (Journal officiel du 8 février.)

Région parisienne

LA CAPITALE NE DOIT PAS MONOPOLISER LES BUREAUX

déclare M. Poniatowski

Comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions du 2 février, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, a inauguré le 7 février les locaux de l'association Bureaux-province, destinée à favoriser la décentralisation des activités de bureaux.

« Le redéploiement de l'industrie nous amène », a déclaré M. Poniatowski, à favoriser les exportations d'ensembles complets dans lesquels la part d'études, de conceptions et d'assistance, c'est-à-dire le tertiaire, est particulièrement importante. Or la région parisienne qui ne regroupe que 20 % de la population française « monopolise » près de 60 % des chercheurs et près des deux tiers des sièges sociaux. En 1973 les effectifs du tertiaire en région parisienne ont encore augmenté de soixante mille personnes, alors que les emplois industriels se stabilisent.

En conclusion, le ministre d'Etat a déclaré : « Il est nécessaire de dissocier la qualité de l'habitat de la taille des agglomérations. Paris n'a pas le droit de monopoliser les activités de niveau supérieur. Beaucoup d'entre elles peuvent être exercées dans de meilleures conditions en province et leur développement propre de la capitale, sans apport positif pour la collectivité ».

UNE RECOMMANDATION DE L'ÉLYSÉE

L'aménagement du quartier de La Villette doit relever principalement de la Ville

La commission « Etat-Ville, Urbanisme et Environnement », créée après la lettre de M. Valéry Giscard d'Estaing à M. Jacques Chirac fixant les orientations pour une nouvelle politique urbaine dans la capitale, ouvrira dans les jours prochains le dossier de l'aménagement de La Villette.

C'est le souhait de l'Élysée qui, dans un communiqué diffusé le 7 février, affirme : « Bien que les terrains du secteur de La Villette appartiennent à l'Etat, le président de la République considère que les choix d'urbanisme qui permettront de définir l'aménagement de ce quartier doivent relever principalement de la Ville de Paris ».

Cinq ans après, voici à nouveau La Villette sur le devant de la scène. C'est au mois de mars 1970 que le Conseil de Paris décide de transférer à l'Etat la charge de La Villette, c'est-à-dire le déficit de l'opération, la gestion des abattoirs et l'aménagement de 55 hectares de terrain. C'était l'épilogue d'un scandale qui éclata le 12 décembre 1969 quand, dans un rapport au Conseil de Paris, M. Michel de Grailly (U.D.R.), président de la Société d'économie mixte de Paris - La Villette (SEMVI), révéla que le coût de l'ouvrage, estimé en 1959 à 250 millions de francs, allait atteindre 1 milliard de francs ; qu'il manquait 325 millions de francs pour le terminer et que le déficit annuel de fonctionnement était évalué à 35 millions de francs.

Après avoir nommé, le 15 mars 1973, un haut fonctionnaire des finances, M. Jean Serignan, commissaire à l'aménagement du secteur de La Villette, le gouvernement décida, le 15 mars 1974, de fermer les abattoirs.

M. Jean Serignan travaillera donc désormais en liaison étroite avec la commission qui siège à l'Hôtel de Ville. Et intéressant les élus parisiens à l'aménagement des terrains qui appartiennent à l'Etat, le président de la République manifesta un souci de conciliation. Le fait même d'être agréé par les décisions auto-ritaires qu'il a prises au mois d'août à propos de l'aménagement des Halles.

Mais, au-delà de cet aspect politique, l'Élysée ne crée-t-il pas un précédent ? L'administration et les sociétés nationales possèdent dans Paris de très nombreux terrains. Elles avaient jusqu'alors l'habitude d'en disposer à leur guise, en considérant l'avis du Conseil de Paris comme une pure formalité. Le président de la République a-t-il l'intention, au moment où l'on prépare un nouveau statut de la capitale, d'obtenir que désormais la Ville soit directement intéressée à toutes les opérations de quelque importance envisagées dans la capitale ?

LES ARTISTES POURRONT RESTER DANS LE JARDIN DE L'OBSERVATOIRE DE PARIS.

Sculteurs et astronomes, vont sans doute pouvoir habiter ensemble sur le même terrain, 71, avenue Denfert-Rochereau, dans le quartier arrosé par le métro. Depuis plus de dix ans, les scientifiques et les artistes se disputent un même terrain. C'est en 1962, en effet, que l'Observatoire, logé à l'étroit dans des locaux qui datent de plusieurs siècles, acquiert le « 71 » pour y construire un immeuble de huit étages, dans ce même jardin s'élevait l'ancien relais de poste de la barrière d'Enfer, une maison de dix-huitième siècle aménagée en ateliers d'artistes. En 1968, les locataires recevaient un avis d'expulsion, mais refusèrent d'abandonner leurs ateliers.

Depuis lors, chacun tentait sur ses péripéties. Au début de l'été, l'Observatoire commença la construction de son immeuble et les artistes en attendant une campagne auprès des Parisiens et des administrations intéressées : le ministère de l'Éducation nationale (propriétaire du terrain) et le secrétariat d'Etat à la Culture. Sur la demande de l'Académie des beaux-arts, M. Jean-Pierre Sébaste, secrétaire aux universités, a été le 7 février les ateliers et le jardin de l'Observatoire. Il a déclaré que les ateliers seraient restaurés, l'Observatoire va construire les locaux dont il a grand besoin ; les artistes demeureront dans leurs ateliers restaurés. Quant aux Parisiens, les jardins de l'Observatoire leur seront ouverts. Tout finit bien. M.-C. R.

POLICE

OPÉRATIONS « PROTECTION DU TROISIÈME ÂGE »

Des opérations « protection du troisième âge » vont être lancées par la police, à la demande de M. Michel Poniatowski, pour lutter contre les agressions de personnes âgées. La première expérience va être tentée à Lyon. Dans ses instructions aux services de police, le ministère de l'Intérieur souhaite que l'effort porte sur deux points : ● La sensibilisation des personnes concernées : les policiers devront se rendre dans les foyers, clubs et associations s'occupant du troisième âge afin de donner aux intéressés les conseils nécessaires pour se défendre contre d'éventuels agresseurs ou escrocs.

● Une prévention des agressions par la surveillance des perceptions, des bureaux de poste et des caisses d'épargne au moment des versements de pensions et retraites. A l'intérieur de ces établissements, des policiers en civil contrôleront les individus suspects, tandis que des effectifs en tenue surveilleront plus particulièrement les alentours de certaines « zones sensibles » : maisons de retraite, gares, etc.

CENT MINICARS BELGES POUR LES RONDDES DE SURVEILLANCE

Cent « minicars » ont été commandés à Ford-Europe par le ministère de l'Intérieur, afin d'équiper les services de police urbaine. Ils permettront de renouveler et d'élargir le parc automobile destiné aux rondes de surveillance, notamment dans la région parisienne. Ces « minicars » de dix places, à moteur diesel, sont actuellement montés dans l'usine Ford de Belgique. Les moteurs, boîtes de vitesses et autres ensembles mécaniques viennent de Grande-Bretagne, les autres éléments d'Allemagne et de Belgique. Les nouveaux véhicules seront dotés d'une carrosserie en feuilles d'acier épaisses et, sur leurs parties vitrées, d'une protection en grillage d'acier à l'épreuve des jets de bouteilles et de pierres. A l'exception des véhicules de commandement des compagnies républicaines de sécurité — achetés en Grande-Bretagne, c'est la première fois que la police nationale fait appel à un constructeur étranger pour équiper le parc automobile de ses services de sécurité publique.

JUSTICE

La cour d'appel de Lyon annule la condamnation d'un imprimeur de tracts antimilitaristes

Lyon. — Le quatrième chambre de la cour de Lyon a rendu le 5 février un arrêt qui, en principe, mettra un terme aux poursuites engagées, en 1973, à la fois contre onze militants du Groupe d'action et de résistance à la militarisation (GARM) et du Comité de soutien aux inamovibles, et contre le gérant de l'imprimerie où avaient été composés, à leur demande, trois séries

de tracts. Ces tracts constituaient les décrets de provocation à l'insoumission, à la désertion et, soit l'incitation d'autrui à bénéficier du statut des objecteurs de conscience (délit de droit commun), soit l'incitation de militaires à la désobéissance, infraction réprimée, elle, par la loi du 29 juillet 1981 sur la liberté de la presse.

De notre correspondant régional

hormis qu'ils avaient, disaient-ils, élaboré de façon collective. Et la défense avait ainsi plaidé que, si le tract considéré en lui-même ne permettait peut-être pas de connaître qui en était l'auteur, l'instruction avait largement reperçu cette lecture.

L'arrêt rendu le 6 février n'a pas tranché cette question de fond, en raison d'une nullité de la procédure qui apparaît juridiquement sans objet. En effet, dans cette partie de l'affaire, si les appels, que ce soit des prévenus, que ce soit du ministère public, avaient été interjetés dans les délais légaux, les citations à comparaître avaient été délivrées par le parquet plus de trois mois après la date du dernier appel. Comme entre-temps aucun acte de procédure n'était intervenu, force était, s'agissant d'une disposition d'ordre public, de constater la nullité de l'ensemble de la procédure. Du même coup, le délit poursuivi remontait à 1973, la prescription de trois mois fixée par la loi de 1981 se trouvait acquise et l'action publique éteinte. La condamnation prononcée contre M. Leclerc le 12 mars 1974 n'existe donc plus.

Des infractions qui ne sont pas « objectivement politiques »

Pour les autres dossiers, le jugement de première instance a été confirmé avec cependant une modification qui retiendra l'attention. Le tribunal avait dispensé les militants du GARM et du comité de soutien des inamovibles condamnés à des peines d'amende, de la contrainte par corps assimilant les délits pour lesquels ils étaient condamnés à des infractions politiques. La cour d'appel a jugé autrement. Elle a prononcé cette contrainte par corps, estimant que « les infractions re-

latives ne portaient pas directement atteinte à l'organisation sociale et politique de l'Etat et ne sont pas objectivement politiques ».

Cet attendu se trouve explicite, dans une certaine mesure, par une autre partie de l'arrêt. La défense avait invoqué en faveur des prévenus le bénéfice de l'amnistie de plein droit en sa référence à la loi du 16 juillet 1974. Elle faisait valoir notamment que le paragraphe 4 de l'article 3 de cette loi vise les infractions re-

FAITS DIVERS

A Marseille

Mme DORLHAC A VISITÉ LA PRISON DES BAUMETTES

« Ma visite à la prison des Baumettes m'a beaucoup intéressée, mais je n'en ai pas tiré de leçons particulières », a déclaré Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, le vendredi 7 février, à sa sortie de la maison d'arrêt marseillaise qu'elle venait de visiter. Elle a rappelé toutefois que la réforme pénitentiaire devrait viser à faire du surveillant un éducateur, à éviter que la prison ne soit un lieu de détention, à réserver aux détenus un statut leur épargnant dans toute la mesure du possible la détention.

Aux Baumettes, Mme Dorlhac était accompagnée de journalistes parisiens et de représentants de la presse locale à l'exception de ceux de Marseille, qui ont communiqué de la ville, qui en avaient été écartés. Selon la Marseillaise, un fonctionnaire du cabinet de Mme Dorlhac aurait justifié cette attitude en expliquant : « Votre journal n'est pas sérieux ».

Aux Baumettes, Mme Dorlhac s'est longuement entretenue avec Jean-Baptiste Croce, qui purge une peine de dix-huit ans pour trafic de drogue (le Monde du 13 juillet 1974). Celui-ci lui a exposé ses problèmes familiaux. Tourmenté par la maladie qui frappe son fils — « tout seul en cirque », avec sa femme, transmise à sa femme — condamnée à quarante mois de prison pour la même affaire — bénéficie d'une permission à l'étranger afin de se rendre à son chevet ; louable sentiment, sans doute, mais qui l'effleure plus les pères de famille américains dont les enfants sont morts pour avoir absorbé quelques-uns des vingt millions de doses d'héroïne confectionnées, grâce eux, 1 000 kilos de drogue introduits aux Etats-Unis par le réseau que finançait J.-B. Croce. — J. Bn.

● La justice et les expertises psychiatriques. — Sous le titre Magie blanche et robe noire, la revue Actes 11, rue des Possédés-Saint-Jacques, 75005 Paris, vient de publier un numéro spécial sur les relations de l'expertise psychiatrique et de la justice. Cette édition, vendue au prix de 9,50 F, contient notamment des textes relatifs à l'irresponsabilité pénale, à la loi de 1938 sur les aliénés et enfin des textes historiques relatifs à la fonction psychiatrique au dix-neuvième siècle.

FAITS DIVERS

Dans le Languedoc-Roussillon

ARRESTATION DE DIX SPÉCIALISTES DE L'EXTORSION DE FONDS

Montpellier. — Au terme d'une surveillance de quatre mois, dix spécialistes de l'extorsion de fonds viennent d'être arrêtés en Languedoc-Roussillon lors d'une opération de police menée simultanément à Narbonne, Perpignan, Carcassonne et Toulouse. Sous la menace, ces malfaiteurs punissaient d'amendes des prévenus d'établissements de nuit, des hôtels, des restaurants et même des particuliers. La crainte qu'ils inspiraient était telle qu'aucune plainte n'avait été déposée, alors que les victimes se trouvaient contraintes de signer des chèques atteignant parfois 70 000 francs.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Valenciennes
75147 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4287 - 23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - O.G.N. - T.O.N.
ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)
90 F 160 F 232 F 300 F

90 F PAYS ETRANGERS
PAR VOIE NORMALE
144 F 272 F 402 F 530 F

ETRANGER
par messagerie
1 - BELGIQUE-LUXEMBOURG
FAYS-BAS - SUISSE
115 F 210 F 307 F 400 F

II - TURQUIE
125 F 231 F 337 F 440 F

Par voie aérienne
Paris sur demande

Les abonnés qui paient leur chaque paiement (règle) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse : les abonnés ou plusieurs d'entre eux, s'ils le souhaitent, peuvent formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Journaliers et correspondants d'avant et toute correspondance de rédaction pour les noms propres et caractères d'imprimerie.

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

855
1
867
+ 515
282
0 h 6
218
- 19

صوتنا من الامم

Le Monde aujourd'hui

ENTRE QUATRE MURS

« Scènes de la vie conjugale »

Il y avait un espace dans Crie et chuchotements : un parc, une maison, des robes blanches dans le vert du printemps ; et cet espace, aussi, donné à la nuit, une éblouissante simplicité pourvue. Tout cet espace atténuait un peu l'engouement du temps, le temps qui passe, qui menace, qui prend un piège, qui aboutit à ses fins. Mais Bergman, pourtant, ne nous laissait pas échapper ce moment qu'est le temps ; les sources d'un matin d'été n'ont pas de lendemain, les liens fraternelles sont défaits, un jour : après quelques pas dans un parc, Crie et chuchotements nous enferment dans une maison, cette maison du temps d'où Agnès ne sortira que dans un cercueil.

L'espace des Scènes de la vie conjugale est plus clos, plus restreint encore : nous sommes sans cesse entre quatre murs ; les quatre murs de l'appartement du couple, ceux de la maison de campagne, et, enfin, ceux de la minable cabane au bord de la mer (mais on ne voit pas la mer, à peine une combe de brume au-dessus d'une messe grise) ; les maisons elles-mêmes semblent se dégrader au cours du film, se dessécher, devenir plus laides et se réduire. Jamelle Bergman n'est allé, semble-t-il, aussi loin dans cette unité de lieu qui contredit l'être humain à ne pouvoir s'évader du temps, qui l'oblige à regarder en face, comme un regard le soleil noir de la mort, les quatre murs du non-amour.

Car ce n'est pas d'amour dont il est question ici. Bergman nous avertit dès le début, dans cette scène extraordinaire où nous voyons les yeux, puis les mains, de cette femme venue chez l'avocate Marianne — spécialiste des liens conjugaux à

détail, à ironie ! Cette femme est mariée depuis vingt ans à un homme, bon époux, bon père, elle le reconnaît, est un homme avec qui elle n'a jamais eu de scène. « Mais alors pourquoi, sujet, après vingt ans de mariage, voulez-vous divorcer ? », lui demande Marianne, qui vient de célébrer, elle, son dixième anniversaire de mariage, qui se dit heureuse. La réponse est claire : parce qu'entre cet homme et cette femme, il n'y a jamais eu d'amour. De même, à la fin du film, Marianne et Johan en sont au même temps : vingt ans depuis qu'ils se sont mariés et ils reconnaissent l'un et l'autre qu'ils n'ont pas été aimés et qu'ils n'ont pas aimé. Le temps et le lit sont vides ; il est montré ce qui est vrai, il est bélyé les mensonges que chacun de ces deux êtres se faisait à soi-même.

Incapables d'aimer

Entre le dixième et le vingtième anniversaire, Johan et Marianne ont découvert, dans les déchirements et les scènes, une réalité immuable comme la mort : ils sont incapables d'aimer. Marianne a été fabriquée par ses parents et leurs conventions : il fallait qu'elle soit une jeune fille belle élevée, une femme brillante ; et elle a répondu à leurs désirs, elle s'y est pliée ; elle a fait de son foyer un lieu étroit où elle a cherché sans cesse à faire ce qu'il convenait de faire ; Marianne n'a jamais quitté ses parents, leurs valeurs, une certaine société, elle ne connaît pas son propre désir, elle n'a jamais été elle-même, libre et vraie : il est impossible d'aimer sans cette condition primordiale.

Johan est resté le petit garçon

de sa mère, il a voulu que Marianne soit comme sa mère, l'entoure, la dorote, il a reproché à sa femme, dès le début de leur vie conjugale, ce qu'elle ne faisait pas aussi bien que sa mère : l'argent l'a sécurisé ; il n'a pas pu être lui-même, il est resté un petit garçon, « un petit garçon de la cinquantaine ».

Il aurait voulu, pour chacun d'eux, qu'il y ait rupture avec ce qui précède et audace d'être soi-même, en création personnelle. Marianne et Johan n'ont pu réaliser cette rupture dynamique ni avant leur mariage ni pendant ces vingt ans. Ils ont vainement tenté de s'évader de ces quatre murs qui sont l'absence de soi-même à soi-même, le non-amour de soi, le recul devant la créativité, la peur de la liberté, l'éventure de Johan avec Paula ne l'a pas sorti de sa prison d'enfance ; la recherche désespérée, chez Marianne, d'intégrer son corps à travers une série d'exercices sexuels — comparables à la symphonie du début du film — se solde elle aussi par un échec.

Gomme des enfants perdus

Alors, que reste-t-il à ceux qui ont été coincés, dès leur enfance et à jamais dans une impossibilité d'aimer ? Il leur reste ce que montre la dernière scène du film : après s'être découverts ce qu'ils sont : des infirmes, des impuissants, sans main et sans possibilité de marcher comme Marianne dans son cauchemar, après avoir vu qu'ils ne peuvent que rester là où ils en sont, dans ce moment éternel de leur enfance où on les a fixés, il leur reste à se dire l'un à l'autre, comme des frères et des sœurs dans le malheur et la désespérance, à se dire où

ils en sont « au milieu de la nuit, dans une maison obscure », à décider de ne plus trop analyser ni chercher, à trouver refuge, comme des enfants perdus, au creux de la chaleur d'un lit où ils vont s'enfoncer ensemble dans le sommeil. The end. Il n'y a pas de lendemain.

La question

On va beaucoup parler, autour de ce film, de la société à la suédoise, de la libération de la femme, de l'enfer du couple, de la solitude et de l'incommunicabilité, du désarroi de l'homme moderne. Combien de couples ont ratifié sur eux-mêmes à partir de ces images et de cette trame qui seront psychodrame d'angoisse pour certains, de délivrance pour d'autres ? Mais peut-être, à travers ces dialogues et ces visages dont il étudie chaque détail, chaque non-dit, chaque crispation, Bergman nous adresse-t-il une interrogation première : comment pouvons-nous agir, nous, pour faire en sorte que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui puissent aimer ? La question que tent de jeunes couples se posent ; est-il possible de s'émanciper durant cinquante ans de vie conjugale, cette question est au cœur du film de Bergman. Une civilisation, une société qui n'appréhendent pas aux êtres à aimer et à se laisser aimer, qui ne permettent pas aux jeunes générations de vivre un long amour et une éventure d'amour qui leur flamboyent toute une vie, sont une civilisation et une société de mort. Comment faire pour que l'amour puisse exister ? C'est cette question qui est première.

JEAN-FRANÇOIS SIX.

PETITES ANNONCES

Cœurs solitaires et chauds lapins

« UNIVERSITAIRE intraverbi, sortant de l'ordinaire, chaleureux et spirituel, dévoué par les bizzarries de l'existence, homme de principes mais indulgent, cherche femme agréable, exerçant profession, petite taille, sensibilité artistique, la trentaine, pour partager plaisirs sacrés et profanes. »
« Veux, grande sensibilité mais bon sens terre à terre, consolide, cherche homme solitaire, cinquante à soixante ans, opinions de gauche, goûts anticonformistes, aimant livres, musique, humour bon enfant, pour relation sans problème ni engagement, fondée sur respect et plaisirs mutuels. Pas simplement pour tenir compagnie, rapports sexuels à envisager. »
« Cadre supérieur, chaleureux, énergique, fidèle, désire rencontrer femme du même type pour partager repas à basses calories. »
« Séducteur, chaleureux, indépendant, femme de quarante ans peu douée pour la solitude, cherche homme sans attache pour partager intérêts littéraires, musicaux, culturels et francophiles. »

Mais d'où sortent-ils, ces gens-là ? Des colonnes de quelque magazine spécialisé ? Des carnets d'adresse d'une agence « entre-tetteuse » ? Vrais-ils être parés ? Ce sont les cœurs solitaires américains qui expriment leurs desiderata, lancent leurs appels au secours dans un des plus sérieux mensuels d'outre-Atlantique : *The New York Review of Books*. Et qui salt si les lecteurs de l'austère revue ne se jettent pas d'abord sur les messages saugrenus des chauds lapins et joyeux lutrongs qui répètent, à solitaire « cents » le mot, « Aimez-moi » ?

Qu'attendent les sociologues pour étudier l'âme d'un peuple à travers celles de ses plus exubérants citoyens ? Dans l'espoir d'inspirer une thèse, voici quelques observations qui permettent d'entrevoir l'étendue et la richesse du sujet.

1. Sur cent annonceurs, on compte quatre fois plus d'hommes que de femmes. Faut-il en conclure que le sexe fort fait davantage tapage que le faible ? Ou qu'au pays des femmes libérées, ces dernières hésitent encore à jeter leur gourme et à réclamer leur part de bonheur ? Devons-nous croire que l'« ancien modèle » féminin résiste victorieusement à la grande vague érotique qui balaye la société ? Et que, finalement, les rôles d'épouse et de mère suscitent plus de vocations que celui de « don Juanes » ?

2. A peine 3 % des annonceurs mentionnent un mariage éventuel. Certes, les promesses de « liaisons stables » abondent, mais il n'est presque jamais question de les réaliser. Certains proposent même le cynisme jusqu'à se présenter comme « heureux en ménage mais avides de distractions ». Des « couples dans le vent » proposent à d'autres couples des échanges de partenaires ou des « séances collectives ». « Venez partager mon épanouissement spirituel et affectif », écrit un professeur de trente ans, « spécialiste de l'histoire critique, écrits à l'ironie maïs tendre », qui désire rencontrer « vraie intellectuelle, sérieusement sophistiquée ».

3. Les annonceurs ne mâchent pas leurs mots. Finie l'époque des « petits contre nature ». Chacun abat son jeu, sans vergogne, convaincu de trouver des semblables à l'intention desquels beaucoup n'hésitent même pas à livrer leur numéro de téléphone. « Quarante-cinq ans, séduisant, vigoureux, adorable, goût de culture, regard à Saint-Louis, aimant longues conversations vives, vives, Europe ; offre loyale amitié à jeune garçon discret. Neurologue s'abstenir. » « Ecrivain célèbre invite nymphomane à lui confier leurs lubies pour documenter ouvrages sur ce sujet. »

On demande femmes de la Renaissance

4. Les annonceurs n'envoient pas de monnaie sur les plaisirs qu'ils proposent ou réclament. Quand ils mentionnent « financièrement indépendante » ou « situation aisée », c'est pour préciser le caractère désintéressé des relations offertes. Faire lit commun n'implique pas bourse commune. Les promesses se limitent en général à quelques bons repas, une soirée au théâtre, « du thé et de la sympathie », chez une quinquagénaire de Boston en quête « d'une amie compréhensive », ou une vrière à la campagne chez ce journaliste sans-gêne qui accepterait « campagne ayant moyens modestes si temporairement immodeste ». Dans ce concert d'amateurs, la voix d'un professionnel vient glisser une fausse note : « Asiatique musulman, remarquablement séduisant, trente-trois ans, souhaiterait rencontrer femme indépendante, mariée, veuve, peu importe, si fortifiée ».

5. Bien que la sexualité se faille la part du lion chez les annonceurs, ils exigent de la part de la partenaire (et prétendent posséder eux-mêmes) les intérêts les plus divers. Les « mâles » ne demandent pas seulement aux « femelles » d'être sensuelles, mais aussi stimulantes intellectuellement, de « les aider à épanouir toutes leurs potentialités », en un mot, de « se conduire en femme de la Renaissance ». Et ces dames, non contentes d'exiger une « virilité à toute épreuve », souhaitent aussi une culture encyclopédique, de l'humour, un esprit large, des dons artistiques. Certains messages, publiés le même jour, semblent se répondre avant que leurs auteurs n'en fassent autant. Par exemple :

« Self-made man du pétrole, quarante-six ans, divorcé, vitalité inépuisable, amateur littérature, art culinaire, archéologie, course à pied, anthropologie, désire rencontrer jeune (vingt-cinq à quarante ans) femme intelligente, joyeuse, affectueuse, pour vibrer à l'unisson. »

GABRIELLE ROLIN.

Au fil de la semaine

Au vieux précepte grec « Connais-toi toi-même », Villon répliquait, désabusé : « Je connais tout, fors que moi-même (1) ». Et quatre siècles plus tard Stendhal, amer : « On peut connaître tout, excepté soi-même (2) ». Tout près de nous, Jean Paulhan allait jusqu'à affirmer « qu'il y a dans l'analyse un principe de mort et que l'homme se connaît d'autant moins qu'il se regarde davantage (3) ».

Et bien tout cela est déposé, périmé, ridicule. Grâce aux sondages, nous nous connaissons de mieux en mieux et même très bien. Des exemples ? On n'a que l'embaras du choix, ou fil des pages des journaux. Pour s'en tenir aux deux dernières semaines, voici quelques éléments du portrait-robot du Français de 1975 tel qu'il a été tracé au terme de langues et savantes enquêtes d'opinion.

M. Durand se lève entre 6 h. 30 et 7 heures (25 %), mais les cadres supérieurs (35 %) et les patrons (21 %) dorment un peu plus tard, tandis que les ouvriers (26 %) et les agriculteurs (24 %) sont plus matinaux. Stupéfiant, n'est-ce pas ? Il se réveille tout seul (50 %) sauf naturellement s'il utilise un réveille-matin (37 %). Les yeux à peine ouverts, il se précipite sur son petit déjeuner (45 %) qu'il prépare lui-même (76 %), prend seul (58 %), trempant ses tartines dans son café (51 %), tout en écoutant la radio (62 %) et en silence (43 %). Passionnant, non ? Et la journée s'écoule tristement, après le très mauvais souvenir du réveil (42 %), jusqu'à l'instant béni de l'après-dîner qui est le meilleur moment pour les hommes (54 %) et plus encore pour les femmes (63 %). Inattendu, vraiment ! Si vous voulez davantage de précisions, savor par exemple combien d'entre nous ont dans leur chambre un crucifix (10 %), un pot de chambre (4 %) ou une bible (10 %). « France-Soir » et l'IFOP vous l'apprendront, sans rien vous cacher.

Mais il y a mieux, au pire. Les salariés français font entièrement confiance à leur patron pour surmonter les difficultés actuelles (74 %). Et même de plus en plus puisqu'ils n'étaient que 54 % dans ce cas en octobre 1973, à en croire la SOFRES et « le Figaro ». On se demande vraiment, puisque les patrons ont si bonne presse, pourquoi il y a tant de grèves et de conflits et pourquoi 52 % des mêmes salariés sont favorables à l'élection du chef d'entreprise par l'ensemble du personnel, comme l'affirment « les Informations », par l'ensemble du personnel, comme l'affirment « les Informations ».

Et on comprend que M. Cayrol, au nom du patronat, ait préféré retenir le premier de ces sondages pour démentir le second (4). A chacun sa vérité.

On ne sait pas encore tout à fait tout, mais cela ne saurait tarder. Ainsi le Haut Comité de la jeunesse, des sports et des loisirs, réuni le 31 janvier, sous la présidence de M. Chirac, a-t-il pu prendre connaissance d'un important sondage réalisé par la SOFRES à la demande de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat, et aussi, cela va sans dire, à nos frais (4). Il faut le dire : ce sondage a montré qu'il existe des lacunes dans l'information des jeunes et qu'il y a, dans ce domaine, des efforts à entreprendre. Qui s'en serait douté ?

Encore ne s'agit-il, dans ces enquêtes si utiles et éclairantes, que de la vie courante. Quand on en vient à l'essentiel, c'est-à-dire à la vie publique, c'est une avalanche, un déluge, un maelström.

Tout ce que vous pensez sur l'inflation ; voyez « l'Express » qui vous l'apprendra avec l'aide des élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Lyon, sondés improvisés. Ici, l'optimisme de commerce de Lyon, sondés improvisés. Ici, l'optimisme de commerce de Lyon, sondés improvisés. Ici, l'optimisme de commerce de Lyon, sondés improvisés.

« Le Point » et l'IFOP : aujourd'hui, le P.S. aurait 34 % des voix dans des élections législatives et le P.C. 18 % seulement, commentaire de Jean-Marc Lech, directeur de l'IFOP, « France-Soir » et l'IFOP : remontré spectaculaire à l'indice de satisfaction de Gis-

LA SONDOMANIE

par PIERRE VIANSSON-PONTE

card 152 % contre 48 % en décembre) et Chirac (43 % contre 41 %), les « mécontents » (32 et 35 %) sont écroulés. A noter toutefois que, parmi les « sympathisants du parti socialiste », 19 %, pas moins, voteront aujourd'hui pour Giscard d'Estaing le *Le Nouvel Observateur* s'il. A qui se fier !

Arrêtés-là cette quête qui n'aurait pas de fin. Bousculés, harcelés, matraqués, les sondés que nous sommes tous perdent pied dans cette mêlée confuse dont ils sont à la fois objet et l'enjeu. Et deux fois l'an même, car le but réel de tous ces sondages, dérisoires ou graves, souvent contradictoires et toujours préemptoires n'est nullement, comme on pourrait le croire, d'informer l'opinion sur elle-même, de lui renvoyer son reflet dans le miroir de la presse.

En publiant à grand fracas ces pourcentages, n'omnément-on pas les agences de presse et les autres journaux, et plus encore les radios périphériques ou non, et la télévision, à citer et commenter ces évidences sans intérêt ou ces pronostics éventuels. Ainsi persuadons-nous le lecteur ou l'auditeur flatté dans son narcissisme, attiré par le bruit, alléché par la promesse de révélations, qu'il va enfin tout savoir sur celui qui lui importe le plus, c'est-à-dire sur lui-même.

C'est un jeu dangereux. Les instituts spécialisés consentent à la presse des tarifs préférentiels : les sondages d'opinion, les sondages politiques surtout, sont leur publicité et leur attirance des clients commerciaux. Mais ils en font trop, beaucoup trop, et sont en train d'user l'outil, de casser la machine. Les journaux ont grand besoin, eux aussi, de publicité, et celle-ci ne coûte guère ; mais ils vont trop loin et, à trop crier pour rien, risquent de s'être posés crus. Le public, obasourdi, se sent manipulé et prend en grippe les sondages.

Avez-vous jamais été interrogé par un enquêteur, vous ? Et connaissez-vous quelqu'un qui l'ait été, fût-ce une seule fois ? Personne, n'est-ce pas. Voilà le type de réflexion qu'on entend de plus en plus fréquemment. A quel bon tenter d'expliquer qu'il s'agit d'une culture pour goûter le soupe et que l'échantillon, carrement préalable, renseigne sur tout le potage ? Comment convaincre du sérieux des grands instituts devant les abus de présentation et d'interprétation, devant la multiplication des démarcheurs qui se baptisent enquêteurs et prétendent procéder à un sondage pour vous vendre une assurance ou des savonnettes ? Comment faire admettre que les « Intentions de vote » collationnées huit mois après un scrutin présidentiel et, en principe, six ans et quatre mois avant le suivant, sur la base d'hypothèses plus que contestables, n'ont rigoureusement aucune consistance et aucun intérêt, qu'aucun sondage d'ailleurs ne peut avoir un caractère prédictif, tandis que l'indice de satisfaction, image de l'état de l'opinion dans un moment donné, n'est pas dénué, si on le manie avec précaution, d'une certaine valeur indicative ? Trop de questions mal posées, trop d'enquêtes bâclées, trop de thèmes ridicules, trop de sondages hasardeux sont en train, en France, de dévaloriser le méthode.

On sait qu'aux Etats-Unis la même question formulée de deux façons a peine différentes « Doit-on et autoriser » les discours publics contre la démocratie ? ou bien « Doit-on « ne pas interdire » les discours publics contre la démocratie ? » a donné des résultats pratiquement opposés. On doit autoriser : 21 %. « On ne doit pas interdire : 39 % » (5). Il est évident qu'un sondage où l'on demande : « Pensez-vous que la France doit renforcer son alliance avec les Etats-Unis, s'offrir avec l'U.R.S.S. ou rester indépendante des deux blocs ? » lera aisément triompher l'indépendance nationale (6). A quel bon poursuivre ? On a été si loin que l'envie vous prend de jeter le bébé avec l'eau du bain et de mettre en cause, non la pratique, mais le principe même des sondages. Et ce serait, tout compte fait, bien dommage qu'on doive en arriver là.

(1) *Balthazar*.
(2) *Souvenirs d'apostrophe*.
(3) *Entreviens sur des faits divers*.
(4) *Le Monde* du 10 février 1975.
(5) Cité par Frédéric Bon. Les sondages peuvent-ils se tromper ? (Calmann-Lévy, 1974).
(6) Cité par Roland Cayrol dans *La Net. Sondages d'opinion* (no 83, déc. 1972).

ETRANGER

Reflets du monde entier

EL MOUDJAHID

Quand le piston pistonne...

Le quotidien d'Alger EL MOUDJAHID s'indigne, par le voix de l'un de ses lecteurs d'Hussein-Dey, M. Mahieddine, du gaspillage qui règne dans certains secteurs de la vie économique :

« L'Algérie est un pays socialiste : le superflu et le gadget ne doivent pas être importés, même si le gouvernement impose une taxation draconienne. Or, que constatons-nous ? Des objets sans intérêt pratique ou d'un luxe tapageux se trouvent dans les rayons des magasins. Ces objets ont été payés avec des devises qui auraient bien pu servir à l'achat de biens d'équipement. (...) »

« Les masses n'ont certainement pas grand besoin de camembert ni de service à alcool de plus de 10 000 DA (10 000 dinars) mais de biens alimentaires énergétiques, et c'est là que la commercialisation de ces derniers qui doit primer pour chaque responsable. Que Messieurs les responsables des sociétés nationales mettent à la disposition des masses ces biens en quantité suffisante, en différents endroits et à prix fixes, et nous verrons disparaître la spéculation, et surtout qu'ils programment les besoins (pas de réfrigérateurs en janvier et d'appareils de chauffage en août, de grâce !). (...) »

« Des logements vacants existent à Alger, des personnes louent les leurs à des prix exorbitants tout en occupant des logements « biens de l'Etat » ou de... « fonction ». (...) »

« La crise est connue. Rien n'est fait. Les pistons pistonnent et les escrocs en logements font des affaires d'or. A quand la fin de cette ère et le début d'une autre, pour nous, les non-pistonnés ? »

DIE WELT

« Numerus clausus » pour les étrangers...

Les travailleurs étrangers portent en allemand l'aimable appellation de Gastarbeiter, c'est-à-dire de « travailleurs-hôtes ». Mais, peut-être en raison de la crise économique ou pour éviter une trop grosse concurrence de main-d'œuvre étrangère, des restrictions viennent d'être appliquées à leur égard.

Selon DIE WELT, « conformément à l'accord établi entre le gouvernement fédéral et les Länder, le gouvernement bavarois limite l'accès des travailleurs étrangers dans les régions où ils sont en surabondance. A Berlin, plusieurs quartiers de la ville ont été déclarés interdits de séjour ne sera accordé dans chaque ville ou district dont la population étrangère a franchi la limite de 12 %, tant que le chiffre n'en sera pas retombé à 10 % du total des habitants. Pour déterminer les régions qui se trouvent dans ce cas, les étrangers vont être recensés. Ces limitations du droit de résidence ne concernent pas les Autrichiens, les Suisses et les Américains. »

L'Espresso

Le manuel du parfait petit marginal

L'hébdomadaire de Rome L'ESPRESSO rend compte de la publication de deux « petits livres » de l'underground italien qui donnent des conseils aux jeunes gens en rupture de vie sociale. « Stampa alternativa » (presse alternative) leur apprend comment vivre hors de chez soi aux moindres frais. « L'opuscolo « Contre la famille » explique comment faire pression sur des parents avec lesquels on est en difficulté : recueillez le plus grand nombre possible de preuves que votre père et votre mère vous méprisent et menacez de les dénoncer (prison jusqu'à un an et 400 000 lire d'amende). Tâchez aussi de se faire inculper de lésions personnelles aggravées. Prenez la licence de vendre ambulants qui permet de se promener dans tout le pays sans être inquiété par la police... »

L'autre petit livre explique plutôt comment vivre sans argent et voici quelques recettes : « Pour ne pas payer dans les transports publics, à Milan, nous disposons de petites étiquettes adhésives « En dérangements à coller sur le distributeur de billets. Ainsi, toute la journée, même les gens qui voudraient payer ne le font pas, et aucune contravention n'est possible. Pour se nourrir, on peut échanger les paquets au supermarché et trouver ainsi, à bas prix, un produit cher. On peut encore sortir à 5 heures du matin, voler les bouteilles de lait devant les portes, etc., etc. »

Presse alternative fait profiter ses lecteurs de milliers de suggestions envoyées par les « marginaux » qui foisonnent en Italie.

Newsweek

Un homosexuel au-dessus de tout soupçon

Le département de la défense américain a décidé de « libérer » les homosexuels. C'est, en tout cas, ce que rapporte l'hébdomadaire NEWSWEEK, qui écrit : « Pour la première fois, un fonctionnaire du ministère de la défense a recommandé qu'un homosexuel soit considéré comme « sûr ». »

« L'intéressé, un spécialiste californien des ordinateurs, âgé de trente-deux ans, a déclaré au cours d'un interrogatoire public qu'il avait, en effet, des pratiques homosexuelles et entendait les poursuivre. »

« Le responsable des services de sécurité n'en a pas moins estimé que la loyauté du candidat était au-dessus de tout soupçon, que sa vie sexuelle ne risquait pas de l'exposer à des actes de « coercition, de chantage ou de pression de quelque nature que ce soit », et qu'en conséquence il pouvait être considéré comme parfaitement sûr. »

Le service de sécurité du Pentagone doit encore toutefois donner son avis.

Lettre de Lima

UNE VILLE DÉSINTÉGRÉE

Provoqués par un affrontement entre des policiers en grève et l'armée, des émeutes très graves ont éclaté le 5 février dans la capitale péruvienne, faisant au moins cent morts. La tension sociale s'explique en partie par l'extension des « barrios », bidonvilles peuplés de migrants venus de la sierra, sous la poussée desquels Lima s'est désintégrée.

LES vêtements colorés des Indiens sont restés dans la sierra. Costumes gris, ciel gris, bâtiment gris. De temps en temps, un poncho rouge sur l'uniforme gris souris d'une école. Le costume européen fait bien les choses. Autour de la place d'Armes, des places San-Martin et Dos-de-Mayo, du parc universitaire, se côtoient les immeubles des administrations publiques et privés, les banques, les hôtels, les galeries marchandes. Le centre de Lima est le seul endroit où Blancs « criollos » et « cholos » (migrants indiens parlant espagnol) peuvent cohabiter, dans l'indifférence. Le touriste se sent lousé, et de Lima il ne connaît souvent que ce quartier, plus les « barrios » qu'il aperçoit du taxi en venant de l'aéroport. L'odeur affreuse de pétrole dégagée par un « museo » roulant de voitures américaines, de bus, moyens-bus, micro-bus, la poussière grasse qui recouvre tout, et la « garua » (la brume de Lima), le poussent plus vite qu'il ne le désire vers la sierra. On ne paie pas 2 000 F pour voir une ébauche de « city », des bâtiments gris pisieux, des buildings modernes, des bidonvilles.

Lima, le matin, donne l'impression de refuser de s'éveiller, d'être atteinte de ce mal étrange venu des Andes : le « susio », la peur. La victime, traumatisée, se trouve dans l'incapacité de réagir et se laisse mourir. Son âme a été volée par la terre. L'unique remède : l'exorcisme.

Le traumatisme ? Lima le vit depuis 1940. Sa population, qui était à cette époque de six cent cinquante mille habitants, a dépassé les trois millions et demi en 1974. Submergée par cette invasion de migrants ruraux en quête d'un hypothétique travail (elle concentre les deux tiers de la main-d'œuvre industrielle, plus de la moitié des emplois de service, de commerces et de la fonction publique, le quasi-totalité des transactions financières, et 80 % des importations se font par son port, Callao), la ville s'est complètement désintégrée en quartiers, eux-mêmes divisés en « cuadradas » (pâtés de maisons), séparées les unes des autres par autant de murailles invisibles qu'il y a d'événements et de rues.

A Lima, tout se classe ou tout se sépare. Etonnant jeu de l'oiseau ou le hasard de la rue, le marché vous fait sentir une rue pour tomber sur une zone de taudis, alors qu'à deux pas c'est l'Hôtel Crillon et ses magasins de luxe pour touristes. Décor insolite, dans le quartier du Rímac, d'une petite place carrée avec son égline, ses maisons coloniales à balcon de bois, un cinéma 1900 aux nombreuses

colonnes ; derrière, le crasse, les ruines et l'air pur des ghettos. Pour éviter la promiscuité, la bourgeoisie liménienne a préféré fuir le centre et se réfugier dans ses nouveaux quartiers résidentiels des districts balnéaires, abandonnant aux populations misérables ses anciennes demeures désormais coincées entre les « tugurios » (feudals) et les « barrios ».

Chassez-les avec des buildings, des parkings, elles reviennent au galop : avec toutes les nuances du gris. On les effleure, et elles s'établissent, comme des taches de graisse, autour des trois pôles principaux de la ville (le centre avec ses bureaux et ses commerces ; le port, Callao, et les districts balnéaires) qui regroupent les emplois et font vivre, en marge, pella vendeurs, crieurs de chaussettes, vendeurs de voitures, etc.

Le « maestra » du « colectivo » (taxi collectif) sort son bras par la fenêtre et passe à la main l'essuie-glace qu'il vient de prendre sous son tableau de bord : « Ce taxi le troisième qu'on me vole. A chaque fois, je suis forcé d'aller à la Parada (le terminus). Ce quartier est le grand marché, les halles de Lima, le pieu tournant de tous les migrants qui « descendent » à la ville. Situé à son entrée sud-est à l'intersection de la route centrale et de la Pan-américaine, c'est le terminus pour des milliers de bus et de camions peints de couleurs vives, qui arrivent chaque jour des quatre coins du pays.

Pour le « serrano », lynché sur un camion bondé, la première vision de Lima, ce sera ces ruelles bordées de cahutes qui servent de stands et d'habitations (plus de dix mille personnes y vivent entassées), où l'on vend en gros et au détail tout ce qui est produit et fabriqué au Pérou : toutes les sortes de pommes de terre, de maïs, de haricots, de fruits, d'herbes pour le corps et l'âme.

LA Parada est aussi le quartier des voleurs, son centre de vie et d'apprentissage. L'une de ses rues est particulièrement réputée : Tacora. Là se trouve la source de jeunesse des vieilles voitures qui roulent depuis trente ans au Pérou. Classées, répertoriées, emplies bien proprement, toutes les pièces volées à toutes les marques importées dans le pays. Si l'on ne trouve pas, on commande.

Dans les arrière-boutiques se tient l'une des écoles de voleurs les plus connues du monde : l'université péruvienne au vingtième siècle. D'anciens prisonniers libérés donnent chaque jour des cours qui durent de quatre à six mois. Aucun « serrano » n'est accepté dans ce genre d'école. L'Indien, considéré par le « criollo » comme bête, grossier, lent, doit, d'abord, s'initier à la ville, à se défendre contre elle. Il doit apprendre à parler espagnol (à moins de se connaître parfaitement, aux Indiens, dans un bar, ne s'adressent jamais la parole en quechua ou en aymara ; ce serait une injure), à s'habiller, à manger « criollo ». Au bout de quelques années, il ira s'installer dans les « barrios ».

Là, les gens se considèrent comme respectables. Gangrène à l'intérieur, étouffement à l'extérieur. Il est impossible d'entrer ou de sortir de Lima sans longer les « barrios » (considérés comme péjoratifs, ce terme est remplacé, depuis 1969, par celui de « pueblos jóvenes »). Enormes tas de boîtes d'alimentation empilées les unes sur les autres, elles s'élevaient souvent sur plusieurs kilomètres ou s'accrochaient aux collines.

Les plus anciennes sont à l'heure actuelle digérées par la ville (Victoria, Rimac). Celles qui se créent depuis 1960 s'en éloignent de plus en plus, le long des grands axes routiers, et forment de véritables villes satellites. Chacune a son évolution propre qui dépend de nombreux facteurs : date de création, densité, possibilité de s'étendre ou non, rôle des associations et sécurité.

Cette dernière relève surtout de l'abandon du statut de résident, c'est-à-dire de la propriété du sol. S'il est obtenu, ou en voie de l'être, les barriques en tôle, carton et briques de terre séchée disparaissent peu à peu, pour faire place à de petites maisons alignées le long d'avenues et de rues. L'eau, l'électricité font leur apparition. Des arrêts de bus, des écoles sont créés.

FACE à cette urbanisation « spontanée », la planification de la spéculation foncière et immobilière. Alors que les poches de misère se gonflent (les « tugurios » représentent environ 20 % de la population liménienne, les « pueblos jóvenes », environ 25 %), les quartiers résidentiels ne cessent de s'étendre (80 % des constructions individuelles), amonçant au sud les anciennes stations balnéaires, Miraflores et, plus récemment, à l'est, les collines de La Molina et de Monterrico.

Dans ce désert silencieux, les villas s'alignent méthodiquement et ne se ressemblent pas, sauf par le gazou ; le style Tudor, avec ajouts créoles, voisine avec l'ultra-moderne, le chalet suisse ou le villa neu-roque. A l'intérieur : le faux rustique, les meubles suédois, les tapis persans fabriqués en Belgique, le Joconde ou les Impressionnistes. Un rêve constant : l'Europe ou les Etats-Unis.

Les cafés et les boutiques sont rares. A San-Isidro, tout projet de magasins a été jusqu'à maintenant rejeté.

Mais, même là, l'animation est un côté irréel, provincial, alibi. Car tout est égrégatoire, ou tout, peut-être dans ces quartiers comés par les « barrios » ou les taudis. Du peu de passé culturel qu'elle pouvait posséder, la bourgeoisie liménienne n'a plus rien.

GILLES BRESSON.

VOYAGES

La Chine à petits pas

SIAN, l'illustre capitale impériale des Han, aux portes de la Chine grouillante des dix-huit provinces, face à l'immense désert du Sin-Kiang, sous la pluie. Notre long voyage à travers les montagnes arides du Chensi a fini par estomper les images chatoyantes de Pékin, sa tranquillité vespérale. Les palais rouges aux toits laqués d'or, la splendeur des jardins exotiques, ont fait place aux mesures de terre accrochées aux terres froides qui dominent des vallées desséchées. Dans la plaine, la capitale semble un gros bourg, un dédale de chemins de terre battue qui se fauillent entre le réseau complexe de maisons basses replètes chacune sur leurs cours intérieures. Mais c'est un bourg étale qui a ainsi plusieurs millions d'habitants. Depuis la libération, l'administration chi-

noise a fait percer de larges avenues bitumées où s'enroulent autobus et vélos et a greffé, aux quatre coins, de hauts immeubles de béton, fonctionnels, et qui sont la fierté du dépliant touristique : la gare, la poste, l'immeuble du parti et l'hôtel des étrangers.

Contraste de pierre, contrepoint d'autant plus saisissant qu'on s'éloigne davantage de la côte est, où l'intégration à la révolution s'est faite plus précocement et plus active.

Un peuple spontanément chaleureux

Contraste humain aussi. Quand, entre midi et deux heures, au lieu de faire la sieste, recommandée, nous avons franchi à Sian, pour la première fois, la limite interdite aux Chinois de notre hôtel pour aller nous balader librement à trois ou quatre, sans guide, dans la ville, nous avons eu vraiment l'impression de faire des découvertes. Peut-être, par un réflexe d'Occidentaux, parce que nous avons toujours tendance à privilégier ce que nous avons pris l'initiative de regarder ; peut-être également parce que nous avons découvert des êtres, des attitudes, des gestes que les autorités ne jugent pas dignes de mettre dans la vitrine destinée aux étrangers.

Rico ne laissait soupçonner, lors de nos déambulations pékinoises ou de nos rencontres officielles avec les responsables, sino une étrange nonchalance d'attitude, que les Chinois de la République populaire eussent pu n'être pas aussi spartiates et austères que nous l'imaginions à travers les précédents récits de voyages ou l'idée reçue en Occident. Le volontarisme, l'attitude constamment rationnelle et le moralisme toujours affiché par nos interlocuteurs chinois, travailleurs ou cadres, avaient plutôt renforcé notre préjugé. L'homogénéité sans faille de leurs propos et de leurs attitudes, que nous démultiplions en imagination par centaines de millions, allait nous gagner à l'idée de standardisation.

Mais à Sian, quelle ne fut pas notre surprise de découvrir, dès qu'on fut dans la rue pour le voir vivre et vaquer dans ses boutiques richement garnies de ce coin du bout du monde, un peuple riant, divers, exubérant, spontanément chaleureux au point de nous entourer soudain par centaines, sans qu'un tel encombrement de personnes, qui occupaient littéralement la circulation de la rue, nous apparaisse jamais comme une menace ou une foule hystérique de célébration. Non, une immense conversation mnette faite de rires, de sourires amicaux, de clin d'œil mi-amusés, mi-curieux. Car si sans guide nous ne pouvions parler avec notre langue, l'impalpable sympathie installée dans la rue nous trouvait mille occasions de communiquer, de jouer spontanément avec les enfants, d'échanger pour un furtif instant des objets avec les adultes qui se faisaient une joie de nous inviter à une visite impromptue de tel atelier ou de telle vieille forge, modeste mais active. Le rituel des visites organisées était loin.

D'aucuns ont pu prétendre que telle était la nature profonde du peuple chinois, et qu'on pourrait encore la deviner dans la tranquillité serene du Pékin ou l'exubérance méridionale des gens de Changhaï et de Canton, qui vivent, voire cuisinent, jouent aux cartes, dans les rues jusqu'à la tombée du jour ; mais que l'administration communiste allait petit à petit sagement transformer.

Je ne sais si les communistes chinois en ont la volonté ni même si un tel bouleversement psychologique est possible, tout en admettant que l'industrialisation et la politisation doivent structurer différemment l'idéologie dominante et le champ des motivations ; c'est peut-être cependant le prix de la révolution socialiste.

PHILIPPE MAHRER.

Élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, Philippe Mahrer a été, comme vice-président de la délégation, l'un des organisateurs du voyage de l'I.M.S. en Chine au mois de septembre 1974.

LE DESSIN DE LA SEMAINE



« Mon cher, la décision que vous allez prendre aujourd'hui peut provoquer le succès ou l'effondrement du système économique américain tout entier. » (Extrait de « The Milwaukee Journal ».)

Handwritten signature or text at the bottom of the page.

RADIO-TELEVISION

Écouter, Voir

FEUILLETON : LES CHARMES DE L'ÉTÉ. — A partir du samedi 15 février, Antenne 2, 20 h. 35.

Un adolescent de quinze ans, bercé dans le mollesse d'une bourgeoisie provinciale mythique, découvre que ce n'est pas tout d'avoir un père de quarante ans, et qu'une vieille gouvernante n'est pas suffisante pour satisfaire son complexe d'Œdipe. Comme il lit des revues politiques, il se choisit une belle-mère blonde en Porché blanche, Marina Vlady, qui selon les critères du roman feuilleton, est un amour d'enfance du père, Paul Guers : « On les appelait Roméo et Juliette. » Le dialogue, d'un réalisme cru et bien français, évoque irrésistiblement les plus beaux de « Noëlle aux Quatre-Vents ».

BSSAI : ZURBARAN. — Dimanche 16 février, Antenne 2, 22 h. 15.

Zurbaran, pour José Berzosa, c'est l'Espagne en brun et en gris, un prétexte — donné par Elie Faure — pour faire exploser la tridimensionnalité de la peinture, et lui donner la quatrième dimension du verbe. Zurbaran, une clef pour analyser une nouvelle fois l'âme politique d'une nation par-dessus les Pyrénées, qui ne sont, décidément, qu'une idée toute faite.

Les films de la semaine

MONSIEUR HOBBS PREND DES VACANCES, d'Henry Koster. — Dimanche 9 février, Antenne 2, 14 h. 30.

Une famille américaine et sa bonne bavaroise, aux prises avec une plomberie défectueuse, un téléphone détraqué et autres ennuis domestiques, dans une villa de vacances. Comédie de mœurs parfois drôle, souvent mièvre.

LE MONDE PERDU, d'Irwin Allen. — Dimanche 9 février, TF 1, 17 h. 55.

Une expédition scientifique, des cannibales et des monstres survivants de la préhistoire, sur un haut plateau d'Amazonie. Appel à l'aventure fabuleuse, d'après Conan Doyle et grâce aux effets spéciaux.

TU SERAS UN HOMME, MON FILS, de George Sidney. — Dimanche 9 février, TF 1, 20 h. 35.

La vie d'un pianiste de jazz poursuivi par la fatalité. Il perd la femme aimée à la naissance de leur fils, refuse de voir l'enfant, part en tournée, puis va faire la guerre. Son amour paternel s'éveille. Mais jusqu'au bout, le mélodrame est le plus fort dans

cette « Love Story » des années 50.

MÉLODIE EN SOUS-SOL, d'Henry Verneuil. — Lundi 10 février, FR 3, 20 h. 35.

Gabin et Delon, le vieux triand et le jeune voyou, préparent et réalisent un hold-up sensationnel. Henri Verneuil connaît son affaire et s'offre même le luxe d'une fin à la John Huston.

TROUBLES DE CROISSANCE, de Bernard Lemaire. — Mardi 11 février, Antenne 2, 20 h. 35.

Pour les « dossiers de l'écran », un film documentaire inédit sur les problèmes que pose aux sociétés modernes une croissance économique qui n'épargne ni la nature ni l'homme. Avec des interventions de MM. Valéry Giscard d'Estaing, Léopold Sédar Senghor, Roger Garaudy, Raymond Barre, Sico Mansholt, Georges Marchais, Aurélio Peccei, John Kenneth Galbraith, Herman Kahn. Très sérieux, et il y a, aussi, un débat.

ÉCRIT SUR DU VENT, de Douglas Sirk. — Mercredi 12 février, FR 3, 20 h. 35.

Le déclin d'une riche famille texane dans ses héritiers. Alcoolisme, frustration, auto-destruction. Douglas Sirk réussit à rendre superbement tragique un scénario de roman-feuilleton, où Rock Hudson et Dorothy Malone, les néo-réalistes s'opposent par la jalousie et la haine à Lauren Bacall et Rock Hudson.

TRAQUENARD, de Nicholas Ray. — Jeudi 13 février, FR 3, 20 h. 35.

Chicago, années 30. La rencontre de deux âtres — un avocat vendu aux gangsters, une danseuse qui méprise les hommes — retrouvant ensemble le sens de la dignité humaine. Une violence véhémente par l'amour, Cyndi Charisse admirable auprès de Robert Taylor.

PÉPÉ LE MOKO, de Julien Duvivier. — Vendredi 14 février, TF 1, 20 h. 35.

Naissance du mythe de Jean Gabin dans la Casbah d'Alger, avant Carné et Quai des Brumes. Romanisme de la page et de la femme fatale. C'est pittoresque et d'une grande force dramatique par moments. Gabin et son destin :

Mireille Balin, l'amour qui passe et pour lequel on meurt devant les grilles du port. Il faut avoir vu cela.

CHUKA, LE REDOUTABLE, de Gordon Douglas. — Vendredi 14 février, FR 3, 20 h. 35.

Des officiers tardés, une garnison héroïque, un aventurier meilleur que tout le monde, et deux femmes, sont enfermés dans un fort qui voit assaillir des Indiens affamés. On a vu mieux, chez John Ford ou Anthony Mann, mais ce n'est pas mal tout de même.

L'EXTRAVAGANT M. DEEDS, de Frank Capra. — Vendredi 14 février, Antenne 2, 22 h. 50.

Dans les années 30, avec Frank Capra (et le scénariste Robert Riskin), la comédie américaine se faisait comédie sociale pour véhiculer l'optimisme rooseveltien. A bien des égards, M. Deeds est un film historique. En 1936, les souverains de la dépression économique combattaient encore le mythe de la richesse et de l'héritage providentiel. Gary Cooper, extravagant par ingénuité, est le héros typique de Capra.

LE LION, de Jack Cardiff. — Dimanche 16 février, Antenne 2, 14 h. 30.

L'amour tendre et douloureux d'une fillette pour un lion élevé avec elle dans une réserve du Kenya. En arrière-plan, le conflit des patentes séparées. D'après un roman de Joseph Kessel. Des images belles et soignées, mais où sont les sortilèges de l'Afrique ?

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT, d'Alfred Hitchcock. — Dimanche 16 février, TF 1, 20 h. 35.

Dans le décor unique d'un appartement londonien, un homme prépare un crime parfait contre sa femme, mais la victime dérange le crime et la suspension devient encore plus passionnante, car Hitchcock, même pour un simple exercice de style, a plus d'un tour dans son sac.

LES FEUX DE L'ÉTÉ, de Martin Ritt. — Lundi 17 février, FR 3, 20 h. 35.

Arrivisme, sexualité, querelle des générations, dans un univers stérile imaginé par Faulkner et pesamment transposé par Martin Ritt. Une interprétation à effets : les tics de Newman et le cabotage volontaire d'Orson Welles.

Samedi 8 février



CHAÎNE I : TF 1

18 h. 40 Pour les petits : Chapi Chapi.

18 h. 50 Sports : Magazine auto-moto, de J. Bonbecarrère, prés. J.-P. Chapel.

19 h. 15 Les Shadoks.

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.

20 h. 35 Variétés : Les 21 Heures, prés. R. Pierre et J.-M. Thiébaud.

CHAÎNE II (Couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Typelle et Tourteron.

20 h. 35 Série : Les brigades du Tigre. — De la police et des salles. — Réal. V. Vicas. Avec J.-C. Bouillon.

CHAÎNE III (Couleur) : FR 3

19 h. 45 Feuilleton : « L'Esprit de Liberté ». — Un lieutenant américain, auteur d'un ouvrage jacobin sur la 17e, s'engage dans la guerre inconnue de Colditz. Est-ce un traité ou un essai particulièrement habile ?

20 h. 35 Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.

19 h. 15 Les Shadoks.

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.

20 h. 35 Variétés : Les 21 Heures, prés. R. Pierre et J.-M. Thiébaud.

CHAÎNE II (Couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Typelle et Tourteron.

20 h. 35 Série : Les brigades du Tigre. — De la police et des salles. — Réal. V. Vicas. Avec J.-C. Bouillon.

CHAÎNE III (Couleur) : FR 3

19 h. 45 Feuilleton : « L'Esprit de Liberté ». — Un lieutenant américain, auteur d'un ouvrage jacobin sur la 17e, s'engage dans la guerre inconnue de Colditz. Est-ce un traité ou un essai particulièrement habile ?

20 h. 35 Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.

19 h. 15 Les Shadoks.

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.

20 h. 35 Variétés : Les 21 Heures, prés. R. Pierre et J.-M. Thiébaud.

CHAÎNE II (Couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Typelle et Tourteron.

20 h. 35 Série : Les brigades du Tigre. — De la police et des salles. — Réal. V. Vicas. Avec J.-C. Bouillon.

CHAÎNE III (Couleur) : FR 3

19 h. 45 Feuilleton : « L'Esprit de Liberté ». — Un lieutenant américain, auteur d'un ouvrage jacobin sur la 17e, s'engage dans la guerre inconnue de Colditz. Est-ce un traité ou un essai particulièrement habile ?

20 h. 35 Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.

19 h. 15 Les Shadoks.

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.

20 h. 35 Variétés : Les 21 Heures, prés. R. Pierre et J.-M. Thiébaud.

CHAÎNE II (Couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Typelle et Tourteron.

20 h. 35 Série : Les brigades du Tigre. — De la police et des salles. — Réal. V. Vicas. Avec J.-C. Bouillon.

CHAÎNE III (Couleur) : FR 3

19 h. 45 Feuilleton : « L'Esprit de Liberté ». — Un lieutenant américain, auteur d'un ouvrage jacobin sur la 17e, s'engage dans la guerre inconnue de Colditz. Est-ce un traité ou un essai particulièrement habile ?

20 h. 35 Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.

19 h. 15 Les Shadoks.

19 h. 45 La vie des animaux, de F. Rossif.

20 h. 35 Variétés : Les 21 Heures, prés. R. Pierre et J.-M. Thiébaud.

CHAÎNE II (Couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Typelle et Tourteron.

20 h. 35 Série : Les brigades du Tigre. — De la police et des salles. — Réal. V. Vicas. Avec J.-C. Bouillon.

CHAÎNE III (Couleur) : FR 3

19 h. 45 Feuilleton : « L'Esprit de Liberté ». — Un lieutenant américain, auteur d'un ouvrage jacobin sur la 17e, s'engage dans la guerre inconnue de Colditz. Est-ce un traité ou un essai particulièrement habile ?

20 h. 35 Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.

Dimanche 9 février

CHAÎNE I : TF 1

9 h. Tous en forme.

12 h. La séquence du spectacle.

13 h. 15 Variétés : Le petit rapporteur, de J. Martin et B. Lion, prés. J. Martin.

13 h. 30 L'album de famille.

14 h. 5 Sports et variétés : Les rendez-vous du dimanche, de M. Drucker.

17 h. 25 Film : « Le Monde perdu », d'I. Allen (1961), avec M. Reardon, J. St. John, D. Hedison, C. Rains.

19 h. Concert : L'Orchestre national de France, dir. S. Celibidache.

19 h. 30 Informations sportives : Droit au but.

20 h. 35 Film : « Tu seras un homme, mon fils », de G. Sidney (1956), avec T. Power, E. Novak, V. Shaw.

20 h. 45 Informations sportives : Droit au but.

20 h. 45 Film : « Tu seras un homme, mon fils », de G. Sidney (1956), avec T. Power, E. Novak, V. Shaw.

20 h. 45 Jeu : Monsieur Clément.

20 h. 45 Jeu : Monsieur Clément.

14 h. 30 Film : « M. Hobbs prend des vacances », de H. Koster (1961), avec J. Stewart, M. O'Hara, Fabian, J. Saxon, L. Peters.

14 h. 45 Informations sportives : Droit au but.

16 h. Vite la télé : avec Dominique Vilar, interprète d'une femme seule, femme le cirque ; les souvenirs de Louis Méric et un reportage sur Pierre et Marie Curie.

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

14 h. 30 Film : « M. Hobbs prend des vacances », de H. Koster (1961), avec J. Stewart, M. O'Hara, Fabian, J. Saxon, L. Peters.

14 h. 45 Informations sportives : Droit au but.

16 h. Vite la télé : avec Dominique Vilar, interprète d'une femme seule, femme le cirque ; les souvenirs de Louis Méric et un reportage sur Pierre et Marie Curie.

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

14 h. 30 Film : « M. Hobbs prend des vacances », de H. Koster (1961), avec J. Stewart, M. O'Hara, Fabian, J. Saxon, L. Peters.

14 h. 45 Informations sportives : Droit au but.

16 h. Vite la télé : avec Dominique Vilar, interprète d'une femme seule, femme le cirque ; les souvenirs de Louis Méric et un reportage sur Pierre et Marie Curie.

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

14 h. 30 Film : « M. Hobbs prend des vacances », de H. Koster (1961), avec J. Stewart, M. O'Hara, Fabian, J. Saxon, L. Peters.

14 h. 45 Informations sportives : Droit au but.

16 h. Vite la télé : avec Dominique Vilar, interprète d'une femme seule, femme le cirque ; les souvenirs de Louis Méric et un reportage sur Pierre et Marie Curie.

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

14 h. 30 Film : « M. Hobbs prend des vacances », de H. Koster (1961), avec J. Stewart, M. O'Hara, Fabian, J. Saxon, L. Peters.

14 h. 45 Informations sportives : Droit au but.

16 h. Vite la télé : avec Dominique Vilar, interprète d'une femme seule, femme le cirque ; les souvenirs de Louis Méric et un reportage sur Pierre et Marie Curie.

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

17 h. 30 Documentaire : Caméra au poing : « Connaissez-vous les crabes ? »

Un entretien avec M. Jean Autin

L'établissement de diffusion et le service public

De tous les présidents des nouvelles sociétés après l'éclatement de l'O.R.T.F., M. Jean Autin semble le plus serein. Chargé d'administrer l'établissement public de diffusion, cet inspecteur général des finances n'est-il pas assuré de recevoir, en 1975, un versement forfaitaire de quelque 616 millions de francs de la part des sociétés de programme ? Bref, un président heureux.

La gestion ? M. Jean Autin a été président du comité financier du conseil d'administration de l'O.R.T.F. pendant plusieurs années.

« Vos tarifs de prestations de services atteignent des taux prohibitifs, dit-on... — Simplement, je ne le pense pas. Je vous accorde que, pour cette première année, nos prix n'ont pu être établis avec une extrême rigueur : il y a une part de « pionnière » dans le calcul. Mais dès l'an prochain, nous cernerons la vérité de plus près pour arriver à une réelle normalisation en 1977.

« Dans le cadre de votre budget, pensez-vous atteindre, en matière d'équipement du territoire, les objectifs qui avaient été fixés avant l'éclatement de l'O.R.T.F. ? — Oui, mais à condition que le service public soit respecté, sans être nié, notamment par les « coupures » de la troisième chaîne. Mais il ne faudrait pas que cet objectif soit compromis par des initiatives trop ambitieuses des sociétés de programmes, par exemple la « guerre des pré-midi télévisés » ou la prolongation des soirs après 23 heures.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi FRANCE-INTER : 5 h. Variétés et informations ; 7 h. 45. Les deux variétés ; 11 h. 30. Inter femmes ; 12 h. 10. Les deux variétés ; 13 h. 15. Les deux variétés ; 14 h. 45. Le jeu des 1000 francs ; 16 h. Le magazine de Pierre Boulet ; 17 h. 30. Eve et Liliane ; 18 h. Musique ; 19 h. 15. Les deux variétés ; 20 h. 15. Les deux variétés ; 21 h. 15. Les deux variétés ; 22 h. 15. Les deux variétés ; 23 h. 15. Les deux variétés ; 24 h. 15. Les deux variétés ; 25 h. 15. Les deux variétés ; 26 h. 15. Les deux variétés ; 27 h. 15. Les deux variétés ; 28 h. 15. Les deux variétés ; 29 h. 15. Les deux variétés ; 30 h. 15. Les deux variétés ; 31 h. 15. Les deux variétés ; 32 h. 15. Les deux variétés ; 33 h. 15. Les deux variétés ; 34 h. 15. Les deux variétés ; 35 h. 15. Les deux variétés ; 36 h. 15. Les deux variétés ; 37 h. 15. Les deux variétés ; 38 h. 15. Les deux variétés ; 39 h. 15. Les deux variétés ; 40 h. 15. Les deux variétés ; 41 h. 15. Les deux variétés ; 42 h. 15. Les deux variétés ; 43 h. 15. Les deux variétés ; 44 h. 15. Les deux variétés ; 45 h. 15. Les deux variétés ; 46 h. 15. Les deux variétés ; 47 h. 15. Les deux variétés ; 48 h. 15. Les deux variétés ; 49 h. 15. Les deux variétés ; 50 h. 15. Les deux variétés ; 51 h. 15. Les deux variétés ; 52 h. 15. Les deux variétés ; 53 h. 15. Les deux variétés ; 54 h. 15. Les deux variétés ; 55 h. 15. Les deux variétés ; 56 h. 15. Les deux variétés ; 57 h. 15. Les deux variétés ; 58 h. 15. Les deux variétés ; 59 h. 15. Les deux variétés ; 60 h. 15. Les deux variétés ; 61 h. 15. Les deux variétés ; 62 h. 15. Les deux variétés ; 63 h. 15. Les deux variétés ; 64 h. 15. Les deux variétés ; 65 h. 15. Les deux variétés ; 66 h. 15. Les deux variétés ;

RADIO-TELEVISION

Vendredi 14 février

- CHAINE I : TF 1
12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 30 Le fil des jours.
14 h. 40 Pour les petits : Pierrot.

- 16 h. 30 Pour les jeunes : Les Aventures de Huckelberry Finn.
17 h. 15 Les Shadoks.
18 h. 40 Une minute pour les femmes.

- FRANCE-CULTURE
7 h. 2. Disques : 7 h. 45. En bref : 7 h. 50. Echéec au théâtre.

- FRANCE-MUSIQUE
7 h. 15. Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.).

Samedi 15 février

- CHAINE I : TF 1
12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. La France défigurée.
14 h. 30 Samedi est à vous.

- CHAINE III (Couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Tribune libre : La C.G.T.

- FRANCE-CULTURE
7 h. 2. Disques : 8 h. Les chemins de la connaissance ; Le désert en marche.

- FRANCE-MUSIQUE
7 h. 15. Petites pages musicales : 7 h. 40 (S.). Actualité d'aujourd'hui ; 8 h. 30 (S.).

Dimanche 16 février

- CHAINE I : TF 1
9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
13 h. 15 (S.) Variétés : Le petit rapporteur.

- CHAINE III (Couleur) : FR 3
19 h. Série. Hawaï, police d'Etat ; Deux maisons et une double vie.

- FRANCE-CULTURE
7 h. 2. Disques : 7 h. 45. Émissions religieuses et philosophiques.

- FRANCE-MUSIQUE
7 h. 15. Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.).

Lundi 17 février

- CHAINE I : TF 1
12 h. 30 Variétés : Midi première.
13 h. 30 Série : Le soleil se lève à l'Est.

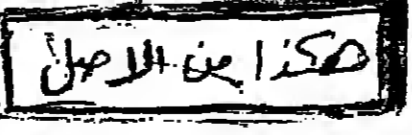
- CHAINE III (Couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.

- FRANCE-CULTURE
7 h. 2. Disques : 7 h. 50. Echéec ou honneur ; 8 h. Les chemins de la connaissance.

- FRANCE-MUSIQUE
7 h. 15. Petites pages musicales : 7 h. 40 (S.).

LES TELEVISIONS FRANCOPHONES

Table listing various French television channels (TF 1, FR 3, etc.) and their programming schedules for the week of Feb 9-10, 1975. Includes details on time slots, program titles, and channel identifiers.

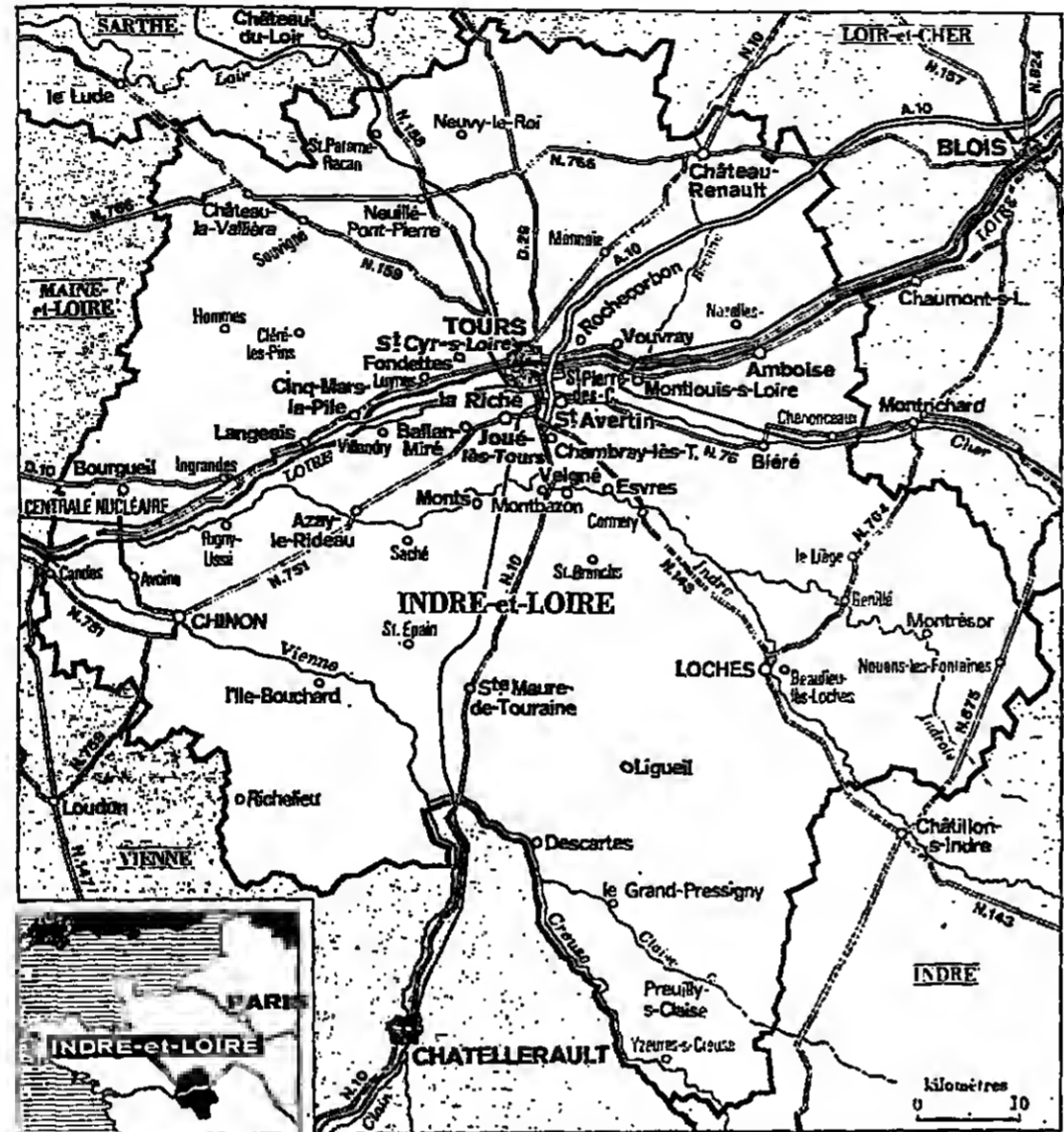


888
 869
 + 512
 882
 0 h 2
 2 18
 - 19

صدا من الامم

L'INDRE-ET-LOIRE

La douceur — et la difficulté — de vivre



L'INDRE-ET-LOIRE, c'est-à-dire à peu de chose près la Touraine : un département qui correspond à une province. Et quelle province ! Prononcer son nom, c'est faire se lever une série de clichés qui comportent beaucoup de vérités et peu mal d'erreurs. Le « douceur de vivre » dans ce pays d'eau, de châteaux et de vignes, les Tourangeaux le ressentent autant que leurs visiteurs. Ils l'apprécient pour le bien-être qu'elle leur apporte et les ressources qu'ils en tirent. Ils ne s'en contentent plus et craignent parfois que l'on ne confonde douceur et mollesse. La Touraine est un pays où l'on travaille, où l'on peut travailler et non seulement lâner.

L'équilibre, deuxième cliché qui paraît s'imposer jusque dans le terme de ce département, bien balancé des deux côtés de la Loire autour de sa capitale, pays de polyculture, de petites exploitations et de petites industries, animé par un commerce puissant. Mais les déséquilibres existent : entre Tours, riche, peuplée, et le sud-ouest ou le nord-est du département qui se vidant et s'appauvrit, dans l'agriculture désormais trop morcelée, trop individualiste, dans l'industrie qui manque de main-d'œuvre mais ne parvient pas à attirer sur elle tous les jeunes demandeurs d'emploi.

Avec Tours, enfin, c'est vrai, voici la première vraie ville de province que rencontre le Parisien descendant vers les bords de la Loire. Le département a sa vie propre, il n'a aucun complexe vis-à-vis de la capitale, dont il est suffisamment éloigné sans en être séparé. Il bénéficie d'une position incomparable : un quai au milieu de ce Val de Loire dont l'unité s'est traditionnellement formée sur les rives du fleuve.

Les politiques, hélas, ont pris le pas sur les géographes. La région Centre a été créée le dernier, avec des restes, disent les mauvaises langues. L'Eure-et-Loir ou le nord du Loiret, le sud de l'Indre ou du Cher, qu'ont-ils de commun avec la Touraine qui, de toute façon, refuse toujours de voir dans Orléans sa capitale naturelle ? On l'a constaté une fois de plus avec les polémiques qu'a soulevées le discussion du schéma de la Loire moyenne.

A l'heure où l'on souhaite voir vivre les régions, de telles situations présentent plus qu'une gêne : une entrave véritable.

M. Jean Royer chez lui

O n'était en avril 1973. Debré s'en va, le vous grande - voilà comment dit-on. Georges Pompidou annonce à M. Jean Royer son entrée dans le second gouvernement Messmer. Le président de la République n'ignorait pas que le maire de Tours, qu'il aimait bien, et le maire d'Amboise, avec lequel il ne s'entendait guère, ne pouvaient envisager de cohabiter au sein du même gouvernement. Il en va de même dans le département de l'Indre-et-Loire, où la coexistence de ces deux fortes personnalités n'a jamais été pacifique. La rivalité remonte à l'année 1951 : M. Debré, alors sénateur, après avoir été, à la libération, commissaire de la République, est partisan de présenter eux législatives une liste R.P.F., à condition que celle-ci s'apparente à une liste radicale (c'était le temps du scrutin de liste avec apparentement). M. Royer, député départemental du R.P.F., propose que la liste gaulliste aille seule à la bataille. Il emporte, contre M. Debré, l'accord de M. Jacques Soustelle — déjà à — puis celui du général de Gaulle. Se liste est battue. Quelques mois plus tard, M. Royer quitte le R.P.F.

Aujourd'hui, de l'ancien commissaire de la République et de l'ancien député du R.P.F., c'est le second qui a gagné définitivement la partie en Indre-et-Loire. Et cela bien avant que M. Debré n'abandonne ses fonctions ministérielles. Evincé de son siège de député en 1962, par une conjonction de la gauche des campagnes (qui lui a préféré le radical de gauche, M. Fernand Berthouin) et de la droite des châteaux (qui ne lui pardonnait pas le rôle de l'Algérie), l'ancien premier ministre s'est replié sur sa mairie d'Amboise et s'il conserve la présidence de la fédération U.D.R., il s'abstient de toute politique active. Invité par certains de ses amis à se présenter au Sénat, il y a quelques mois, il a refusé : la droite, pense-t-il, sous l'impulsion de M. Royer, l'aurait fait battre.

Le maire de Tours serait-il donc l'incarnation de la droite traditionnelle, maitrisée, depuis toujours, à l'égard d'un gaullisme porteur de germes progressistes ? Cette droite qui serait bien à sa place dans ce département peu industrialisé et — Tours mis à part — largement rural. L'image nationale de M. Royer peut favoriser une telle interprétation : l'ancien candidat à la présidence de la République est apparu comme le tenant d'un certain « ordre moral », défenseur du travail et de la famille, représentant des valeurs menacées par l'évolution du monde moderne. Ses deux grandes actions — la lutte contre la pornographie, le croisade en faveur des petits commerçants — ne l'ont-elles pas marqué comme un réactionnaire, au sens propre du terme ? En Touraine, l'image est plus complexe.

SERVICES
 rebu, les portraits de famille

Le monde au jour d'aujourd'hui... (Faded text, likely bleed-through from the reverse side of the page)

Chinon sans complexe devant l'atome

ILS défilent sur le doux pays de Touraine par cars entiers et par trains spéciaux. Des conseils municipaux au grand complet, des votés de conseillers généraux, des membres des chambres de commerce curieux comme des collégiens. On leur propose, chez eux, une ou plusieurs centrales nucléaires. Alors, ils viennent voir à quel ressemble ces usines un peu inquiétantes.

Tous convergent vers la petite commune d'Avoine, sur les bords de la Loire Dupuis 1958, elle est entrée dans l'ère nucléaire. Cela veut dire huit ans de chantier, des milliers de travailleurs temporaires, cinq cents agents de l'E.D.F. établis à demeure et le démarrage successif de trois réacteurs. Le premier, anormalement célèbre, a fonctionné dix ans. Définitivement stoppé en 1973, et peaufiné comme un jouet, on va le transformer en musée.

Les visiteurs arrivent au bon moment. L'E.D.F. veut édifier sur la même site deux nouvelles centrales. La centrale va doubler sa surface, quadrupler sa puissance, tripler la hauteur de ses installations par des tours de refroidissement géantes et recevoir cent soixante-quinze techniciens supplémentaires. A la mairie d'Avoine, on peut consulter le dossier de l'acquisition d'utilité publique. Mais, alors que la contestation gronde partout ailleurs, ici, le registre des observations était encore vierge onze jours après le début de la consultation.

Les craintes d'antan ont eu le temps de s'apaiser. Les émanations radio-actives ? Ecoutez le docteur Georges Deyd, maire de Chinon et chirurgien à l'hôpital : « Ce sujet ne me préoccupe pas. Je n'ai jamais entendu le moindre plainte chez mes patients. Quant aux primaires et au vin de Chinon, ils sont aussi savoureux qu'il y a dix ans ».

Il est vrai que l'E.D.F. dès le départ a trouvé un bon moyen de faire tomber le méfiance : les cités où elle loge ses agents ont été construites à Avoine, Beaumont et Bourgueil, trois communes parmi les plus proches de la centrale. Mais les paniers, les incidents ? Ils n'ont pas manqué sur ces réacteurs-cobayes.

MARC AMBROISE-RENDU.
 (Lire la suite page 21.)

LA TOURAINE

● **LIAISONS** Autoroute "AQUITAINE" (A 10)
 Aérogare T.A.T. (Touraine Air Transport)
 SNCF Trains à grande vitesse PARIS - TOURS - BORDEAUX NANTES - TOURS - LYON

● **INDUSTRIALISATION**

● **Votre usine prête à être occupée ou construite sur mesures**
 ● **Assistance technique et facilités de financement**
 ● **Accueil et efficacité**

COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE
 Préfecture d'Indre-et-Loire
 16, rue Buffon - 37000 TOURS - ☎ (47) 05.06.55 et 05.24.46

Une caricature

Même ses adversaires de gauche reconnaissent que le maire de Tours veut mieux que le caricaturer qu'en a donné la campagne présidentielle. Dans les rangs de la fédération communiste d'Indre-et-Loire, MM Michel Jouet et Jean-Jacques Merlin, viennent de lui consacrer un livre qu'ils ont intitulé *Jean Royer : un réformiste autoritaire* (Editions sociales) M. Merlin écrit, dans la *Voix du peuple de Touraine*, hebdomadaire du P.C. (numéro du 2 février) : « Four être élu, il faut à la fois rallier les voix de la droite traditionnelle et une part de celles du courant réformiste, comme c'est le cas à Tours, compte tenu notamment du passé politique de la ville ».

Le passé politique, c'est la succession des maires radicaux (dont Camille Chauveau) puis socialistes (dont M. Jean Meunier, ancien ministre, qui fut député S.F.I.O. jusqu'en 1953 et qui, aujourd'hui préside le directoire de la Nouvelle République du Centre-Ouest, le quotidien de Tours), à laquelle M. Royer a mis fin en s'emparant de la mairie en 1953, un an après avoir conquis le siège de député. Le maire de Tours s'appuie, incontestablement, sur un électoral populaire. Cet électoral qui lui a assuré, en Indre-et-Loire, à 5 mai 1974, 33,50 % des suffrages — soit dix fois plus qu'à la moyenne nationale (3,22 %) — et qui l'a placé juste derrière M. Mitterrand (35,09 %), bien loin devant MM Giscard d'Estaing (15,88 %) et Chaban-Delmas (7,49 %), même si, au second tour, M. Giscard d'Estaing, avec 58,09 % des voix, a fait mieux que sa moyenne nationale.

Démagogie ? Sans doute. Pouvoir personnel ? Certainement. Mais aussi programme politique qui, en 1953, ouvrit séduite une partie de la gauche : reconnaissance de la Chine populaire. Il n'y a pas de ventes d'armes. Une attitude à l'égard des syndicats — que ne renierait pas M. Helmut Schmidt —, selon M. Jouet, et dans laquelle M. Chaban-Delmas retrouverait l'inspiration de sa politique contractuelle. Surtout le pari de l'expansion engagé contre un patronat malthusien — qui depuis s'y

est rallié — et soutenu par un effort d'équipement sans précédent en faveur de Tours (les fonctions de rapporteur du budget de la construction exarçonnées par M. Royer à l'Assemblée nationale n'y ont pas peu contribué). Enfin, le maire de Tours, dont l'autoritarisme ne s'accommoderait guère de la présence à ses côtés d'individualités marquantes, e a cependant donné des responsabilités, au cours des dernières années, à deux hommes qui, aux postes d'adjoints, ont améliorés l'image de la municipalité : MM. Michel Trochet, jeune doyen de la faculté de droit, et André Carreté, chargé des affaires économiques (battu, en septembre dernier, fort honorablement, aux élections sénatoriales).

Aujourd'hui, M. Royer se veut un homme de synthèse en matière de planification, par exemple, il entend, tripartite-t-il, faire « le synthèse du courant libéral et du courant dirigiste ». Le mouvement Civilisation et Politique, qu'il a commencé à lancer, avec prudence, en organisant des réunions — sur invitations — à Chinon, Loches, Angers, Bourgueil, blentôt — le 11 février — à Châteauroux, puis à Strasbourg, Metz, Bar-le-Duc, enfin, à la fin du mois, à Paris, se propose de poser « les vrais problèmes de fond » et de définir des solutions aux « crises » et aux « déséquilibres ». En attendant, le maire de Tours, qui voudrait bien reconquérir son siège de député, se démarque, plus que par le passé, de la majorité — dont il demeure, dit-il, un allié difficile. Son hebdomadaire, *l'Espoir*, critique vigoureusement M. Giscard d'Estaing. « Non eux vantes d'armes », traitait le numéro du 1^{er} février après le visite de M. Sadate à Paris.

M. Royer, qui n'a pas voulu se représenter à l'Assemblée nationale dès cet été — par respect pour son suppléant, dit-il, par crainte d'être mis en ballottage après son échec de mai 1974, affirment les autres — fait d'ores et déjà campagne.

THOMAS FERENCZI.
 (Lire la suite page 20.)

855
 869
 + 512
 282

0 h 5
 2 j 8
 - 19

ديوان الاله

L'INDRE-ET-LOIRE : la douceur et la difficulté de vivre

Montrésor et sa jeunesse

MONTRÉSOR — ça s'écrit comme ça se prononce, — tout le monde ne connaît pas. C'est pourquoi, sans doute, les panneaux de la route l'annoncent de loin au touriste pris dans le grand monège des châteaux de la Loire : Chenonceaux, Valençay, Azay-le-Rideau... A tous les carrefours, des noms prestigieux lui font tourner la tête.

Déjà, les touristes moins hâtifs — ceux qui savent sortir des circuits obligatoires — s'en sont aperçus. Alors à Montrésor certains ont prononcé le mot magique qui fait rêver les pays d'économie souffrante : tourisme. Car ça ne va pas très fort dans le coin. Le thermomètre de la démographie — cinq cent douze habitants au dernier recensement — ne donne pas d'indications optimistes. C'est simple : « Une fois mariés, dit le maire, beaucoup de jeunes s'en vont. Le diagnostic tient dans un schéma connu : avec les machines à pour une production égale ou supérieure, la terre demande moins d'hommes. Et le processus s'est mis en route : moins d'artisans traditionnels, moins de commerçants, étiolement du marché local, lieu de rencontres, repliements, isolements. L'esprit même de la communauté de jadis dépérit.

Depuis un an, le fait nouveau est la naissance d'un syndicat à vocation multiple, groupant les dix communes du canton. Il n'a pas surgi de rien, ni d'hier. Il est déjà, en soi, un résultat ; maintenant après bien des efforts, malais et délégués élus du canton se réunissent pour s'atteler à ce qu'il faut faire. Prise de conscience ; Montrésor pas plus que ses voisins ne peut se sauver seul. Le canton, placé dans une situation géographique dévalorisée, est resté longtemps à l'écart des grands axes. « Ni route, ni rail, ni voie d'eau navigable. » Aujourd'hui, l'autoroute est un élément de l'espoir. Des études ont reconnu les carrières, communs des bourgs et des villages — agriculteurs polyvalents, propriétés menacées par des occupants venus de l'étranger, — et des besoins communs : avant tout l'emploi.

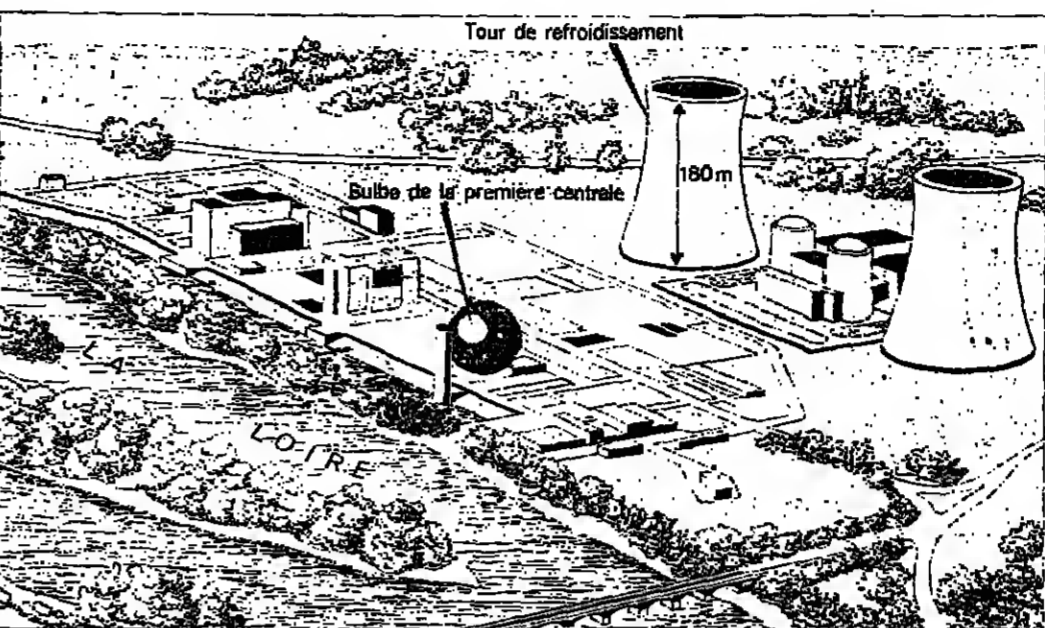
« Non, les jeunes ne partiront pas, dit l'animateur de foyer rural, s'ils trouvent sur place du travail et des conditions de vie satisfaisantes. » Il vit à leur contact. Il sait que l'attrait de Paris a considérablement régressé. Nombre de jeunes — en contrepartie d'il y a une

douzaine d'années — le disent maintenant. Déjà Tours, en expansion, leur persait une bien gracieuse ville. Beaucoup ont redécouvert la « qualité de vie » à la campagne, dans leur pays qu'ils aiment. S'ils s'éparpillent, c'est aux alentours, quand ils le peuvent. « Il ne faudrait guère que six cents emplois supplémentaires », affirme ensemble le maire de Montrésor et le jeune secrétaire du syndicat.

Au cours des dix dernières années. Des ateliers nouveaux — fabriques de sièges, matériel de sports, confection — sont venus s'ajouter aux entreprises anciennes issues de l'exploitation forestière : initiatives individuelles qui ont permis d'atteindre les deux cent cinquante emplois. « Ce marche bien », mais c'est insuffisant. Alors, la vocation du syndicat est de coordonner les efforts et d'obtenir les bases de l'équipement nécessaire à l'accueil de nouveaux établissements : adductions d'eau, coursiers forces, amélioration des routes. Installation de téléphones automatiques. Pau à pau, le canton devient « créole ». Mais il faudrait des « moyens » : bien peu coûteux comparés aux budgets dévorants des trop grandes villes métropolitaines. Quelques crédits distillés à des « gadgets » citadins rendraient ici la vie à tout un canton.

La mutation, difficile, est désormais en cours. C'est bien l'avis du président du syndicat, et végétarier. Le préciser importe, car les différentes professions réunies dans cette assemblée retiennent bien la vie du canton : agriculteurs, petits industriels, commerçants, etc. La représentation peut être encore améliorée, disent certains. Preuve de l'intérêt, de l'espoir qu'a éveillés le syndicat. Mais, dès maintenant, la diversité de sa composition est à l'origine des « vocations multiples » : équipement en fonction de l'accueil des industries, certes, mais aussi aménagements pour l'agriculture — assechement des terres — ramassage scolaire ou tourisme. Le malade va mieux. Le temps est déjà passé où sa mutation difficile donnait des inquiétudes graves sur son avenir. Le moins important n'est pas que s'affirme le nouveau chez les jeunes la volonté de rester dans ce pays, où l'on ne pensait pas tellement, naguère, à « changer la vie », parce qu'elle y fut agréable et sereine des siècles durant.

JEAN KAMBAUD.



(Suite de la page 19.)

On montre aux visiteurs les photos de barreaux d'uranium déformés, on ne leur cache pas que la pile numéro 3 est en réparation depuis un an. La routine de l'usine, en somme.

La pollution thermique au moins, aurait dû irriter les pêcheurs. Ce qui les a agacés, c'est au contraire que la centrale leur meringe ses berges sur 1 kilomètre. Depuis que le passage est libre, ils ont cessé de grogner. L'un d'eux, M. Henry Leroy, ancien millier devenu maire de Huismes, affirme même : « C'est au relief de la centrale, là où l'eau est froide mais oxygénée, que l'on prend le plus de saumon et de brochets. »

Tout de même, dans ce jardin de la France, les volumes incongrus des piles atomiques et leurs lignes haute tension sauront peu loquer. « La Touraine a assimilé bien d'autres invasions », dit le maire d'Avoine, M. Max Texier, en tirant sur sa pipe.

Il est vrai, surtout, que les retombées économiques de la centrale ont gommé bien des préventions. Les ouvriers du chantier ont fait tourner le commerce à un rythme jamais vu. Les supermarchés sont arrivés, le neon a illuminé les échoppes, hôtels et restaurants ont fait le plein. Après le coup de feu, il y eut la recession, bien sûr, mais les cinq cents pavillons des agents de l'E.D.F. sont toujours là, avec leurs occupants aux salaires confortables. Ces

Au bord de la Loire, la centrale de Chinon et ses agrandissements. Au premier plan, de droite à gauche, le réacteur n° 1 — aujourd'hui stoppé — dans sa sphère, puis les deux réacteurs actuellement en fonctionnement. Derrière, en projet, deux nouveaux réacteurs et leurs tours de refroidissement.

Chinon et l'atome

Brigitte Bardot inspira. Pour bien des éolies impécunieuses, c'est le coup de grâce. Ils savent que le busie de plâtres à lui seul vaut 900 F, une jolie !

Certains croyaient naïvement trouver un désert autour de la centrale : tous étaient inquiets, mélangés, ils repartent pour le plupart heureusement surpris. Mais ils n'ont aperçu de la réalité que sa plus aduisante facette, il en est d'autres plus sévères Amal, sur les soixante-quinze entreprises du département qui ont participé à la construction des réacteurs, la plupart viennent de Tours, à 45 kilomètres de là. Du chantier il n'est resté sur place qu'une seule firme « étrangère ». La centrale elle-même a « importé » 84 % de son personnel permanent. Une centrale en milieu rural, cela reste du « plaqué ». Passés les limites des communes voisines elle n'arrête même pas la dépopulation des campagnes.

A la localité qui l'héberge elle apporte, en même temps que la paie, le nombre de soucis. Avant de loucher les recettes Avoine a dû emprunter pour construits tout de suite les équipements collectifs que réclamaient les nouveaux arrivants. Déjà 13 % de ses dépenses sont des remboursements. Et elle continue à s'endetter. Les patentes de demain pourront-elles éponger cela ?

Voilà surtout ce « détail » que les visiteurs n'apprennent pas. Pas plus qu'ils n'ont l'occasion de ren-

contrer le contestataire du canton. Car il y en a un. Il se nomme Joseph B e h a g a l, professeur de sciences et père, de surcroît. Cet homme vêtu de gris, au visage émoussé, connaît les centrales comme sa poche. Il a suivi des sessions de sûreté nucléaire avec la protection civile et compte parmi les quelques personnages du département qui connaissent les secrets du plan Orsecrad. Avec un appareil détecteur de radiations, il surveille la centrale et les contenueurs de déchets qu'on expédie à La Hague par la gare de Port-Boutel. On ne le connaît guère dans la région, bien qu'il réside à l'abbaye de Bourgueil. C'est pourtant de là qu'il sillonne les départements de l'Ouest, appelé partout pour dire ses inquiétudes devant la multiplication des installations nucléaires.

Ainsi, pendant que les éolies viennent se rassurer à Chinon, le père Bahaghal, lui, va semer le doute chez leurs électriciens. Et non tant chassé-croisé ! Il parle plutonium, transports dangereux, pollution des sols, changements de climat. Avec une précision d'ingénieur il donne des chiffres, cite ses sources. Il dit aussi son angoisse d'homme et de père devant la puissance de l'E.D.F. Un pouvoir dont il sent déjà tout le poids, puisqu'il lui est impossible de se faire entendre dans sa propre petite patrie.

MARC AMBROISE-RENDU.

Yer chez lui

BOURGUEIL

CHINON

BANQUE POPULAIRE DE TOURAINE ET DU HAUT-POITOU

UNE BANQUE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE

40 AGENCES DANS LA RÉGION

Siège social : 7, place Jean-Jaurès, TOURS.

Paris — Tours en moins de 2 heures avec l'autoroute "Aquitaine"

Sécurité. Rapidité. Fatigue moindre.

- Deux accès à partir de Paris :
 - l'autoroute du soleil par la porte d'Italie
 - F 18 par le pont de Sèvres
- Abonnement voitures de tourisme et poids lourds : COFIROUTE

Direction de l'exploitation : diffuseur d'Orléans-Nord Saran ; (45400) Fleury-les-Aubrais - Tél. (38) 91.26.00.

L'AQUITAINE (Paris-Tours) et L'OCEANE (Paris-Chartres) sont des réalisations COFIROUTE

LA TOURAINE

"le Jardin de la France"...

oui!

Mais la Touraine, c'est surtout :

- le dynamisme
- la qualité
- et l'équilibre

- ▷ Dans les productions de son sol et de son élevage

Vins réputés A.O.C. :
 Rouges : BOURGUEIL, CHINON, TOURAINE-AMBOISE
 Blancs : MONTLOUIS, VOUVRAY, TOURAINE-AZAY-LE-RIDEAU

Fromages :
 Fromages de LIGUEIL et de SAINTE-MAURE
- ▷ Dans son activité industrielle

Importance et diversité des entreprises implantées
 Choix de zones industrielles et assistance totale
 Bourse de sous-traitance
- ▷ Dans ses activités tertiaires

Université de 12500 étudiants en Sciences, Droit, Lettres, Médecine et Pharmacie
 Institut des Assurances
 Centre de Commerce International
 Centre Hospitalier Universitaire
- ▷ Tourisme

Les châteaux de la Loire, les vallées et les sites
 Charme de l'accueil d'une province historique

Un cadre de vie à l'échelle de l'homme,
 Un esprit d'équipe entre tous les responsables.

Venez réussir avec nous...
 ... en Touraine!

PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE
 Action Economique et Comité d'Expansion
 37032 TOURS CEDEX • Tél. (47) 03.24.46

LA V

Groupez vos assurances!

MUTUELLE des PROVINCES de FRANCE
(Nouvelle Mutuelle d'Indre-et-Loire)

Assurances
INCENDIE, ACCIDENTS
RESPONSABILITÉ CIVILE
RISQUES DIVERS

VIE
RETRAITE
INVALIDITÉ

Rentes viagères
Garanties croissantes
et valorisables

LA SUISSE

18, avenue de Grammont
R.P. 106
37017 TOURS
Cedex
☎ (47) 61.12.12

• DIRECTION POUR LA FRANCE :
3, rue Orizet 37015 TOURS Cedex
☎ (47) 61.12.12

• DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES
100 bis, rue Monguiffier 69006 LYON
☎ (78) 24.42.97

DES TRAINS ET DES ROUTES POUR PRENDRE LA RELÈVE DE LA LOIRE

La Loire renaît morte. Les berges de ce fleuve, aujourd'hui inutile, étaient jadis, jalonnées d'arbres accueillants où coulait le vovray. Entre Nantes et Orléans, il y a un service de bateaux quand il se trouve six voyageurs, à un louis d'or par tête; on couche par terre et le trajet dure quatre jours et demi», note Arthur Young, à la veille de la Révolution. Sous la monarchie de Juillet, quatre compagnies de bateaux à vapeur exploient, contre vents et marées, cette route d'eau. La marina de Loire mourut au tout début du siècle, «luée» par le chemin de fer.

Métro Loire

Cela dit, les dirigeants de la Société nationale avaient prévu la coupure. D'où les efforts qu'ils ont fait, ces derniers temps, pour améliorer les relations ferroviaires entre Tours et Paris, desservies quotidiennement par cinquante-deux trains. D'autre part, à la demande des élus, sociaux de renforcer la cohésion régionale, ils ont créé l'ébauche d'un «métro Loire», à l'exemple du «Métrolo», dont le succès, en Lorraine, s'affirma d'année en année. En juin 1972, trois rames supplémentaires ont été mises en ligne entre Tours, Blois et Orléans. Le déficit de ces nouveaux services, que les collectivités locales supportent, s'est élevé à 290 600 F en 1972, à 99 770 F en 1973. L'an dernier, la S.N.C.F. n'a pas eu besoin de subventions. Opération réussie, qui incite les

élus locaux à exiger davantage encore du rail, notamment la mise en circulation de trains omnibus qui desserviraient Amboise, Mer, Beaucouzé et Mauzac-sur-Loire. Le projet est à l'étude. Mais les techniciens de la S.N.C.F. n'ont pas la tâche facile pour «dégager des allées» sur une ligne déjà très fréquentée. L'apparition de turbotrains, au mois de décembre 1973, sur la ligne Lyon-Nantes, a permis aux voyageurs de première classe de gagner vingt et une minutes sur le trajet Tours-Lyon, et aux voyageurs de seconde classe d'éviter un parcours de nuit. L'an dernier, le trafic a augmenté de 20 %. En fin de semaine, le S.N.C.F. a du mal à satisfaire la demande. Elle attend qu'il soit techniquement possible de jumeler les rames les unes aux autres pour augmenter le nombre de sièges offerts.

Un chantier rail-route où seront notamment traités les transpondeurs, est également en cours d'aménagement à Saint-Pierre-des-Corps. Même dans un département essentiellement agricole comme l'Indre-et-Loire, le train n'entend pas s'effacer devant le camion. Les céréales représentent 34 % des expéditions par fer. La S.N.C.F. multiplie le nombre d'embarcadères particuliers. À cet égard, les coopératives agricoles sont ses meilleurs clients.

Le prix du péage

L'autoroute Paris-Tours aurait pu être un bon «outil de travail» pour les transporteurs routiers, désormais mieux à même de concurrencer le rail. Mais, devant le prix des péages, les camions, comme par le passé, continuent d'emprunter les routes traditionnelles dont certaines sont partiellement fermées de Loire-entre-Tours et Orléans, approchant de la saturation.

Les résultats du trafic déçoivent la société Coffroux, concessionnaire de l'autoroute Paris-Orléans. Elle vient néanmoins d'engager les discussions pour acquiescer les travaux nécessaires à la construction de la section Tours-Châtelleraut, dont la mise en service était initialement prévue le 15 mars 1976. Cette inauguration sera sans nul doute retardée d'un mois en un, alors que le tronçon Paris-Tours avait été ouvert à la circulation avec deux mois d'avance.

Les vignerons sortent de leur cave

TOURS aura son Musée du vin avant les premiers beaux jours. Les collections de la «dive bouteille» seront rassemblées dans la salle capitulaire de l'ancienne abbaye Saint-Julien. A tout seigneur, tout honneur. Le clos du château de Maulivrier à Lermé ne se vante-t-il pas de posséder les plus vieux pieds de vigne d'Europe, échappés par miracle, il y a un siècle, aux ravages du phylloxéra.

Les vigneronnes sortent de leur cave

D'autres, plus discrets dans la manifestation de leur opinion, se réunissent de l'intérieur que suscitait leur vignoble auprès de riches étrangers.

La population vigneronne vieillit. Pour autant, les habitants de la Touraine ne désespèrent pas de l'avenir. Les syndicats viticoles ont obtenu tous les concours financiers nécessaires pour assurer la relève. Deux centres de formation professionnelle accélérée dans le département et deux vignoles expérimentales à Amboise et à Chinon, pour ne pas oublier le leçon des ancêtres...

BERNARD POUPEL **JACQUES DE BARRIN**

Prochainement à Tours...

BANQUE HERVET

17, place Jean-Jaurès
Tél. : 20-74-00

Fondée en 1830 à Bourges, la Banque Hervet a connu un essor particulièrement remarquable au cours des vingt dernières années.

Banque privée, elle a élargi son influence tant en province que dans la région parisienne; elle comptera prochainement 70 succursales.

Elle doit ouvrir en avril prochain une succursale à Tours, 17, place Jean-Jaurès (tél. 20.74.00).

Les Tourangeaux trouveront à la Banque Hervet la compétence, les qualités d'accueil et la rapidité de décision qui sont de tradition dans cette Maison presque centenaire.

C'est M. Régis Driant qui en assurera la direction.

TOURS

Première ville de France pour la qualité de la vie (sondage SOFRES d'octobre 1974)

bénéficie depuis toujours d'une réputation d'harmonie et d'équilibre et c'est tout naturellement que cette cité jouit, à ce jour parmi les premières, d'une réputation enviée due à sa QUALITÉ DE LA VIE, qui s'inscrit dans la douceur tourangelles, créant ainsi des conditions particulièrement favorables à la dynamique du travail.

Tours présente une diversité nuancée: elle offre à ceux qui ont choisi de s'y installer un ensemble particulièrement complet d'équipements sur les plans:

- universitaire;
- médical;
- artistique;
- touristique, etc.

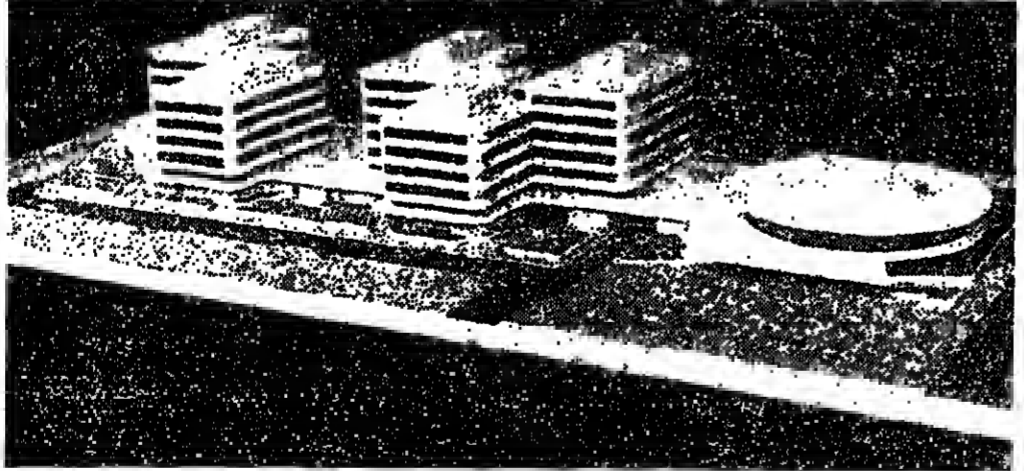
Dès 1959, à une époque où le souci principal était de donner à des milliers de Tourangeaux un habitat décent, la ville de Tours s'est préoccupée de promouvoir son développement dans un équilibre entre sa population et les possibilités d'emplois qui lui seraient offerts.

Ce souci cet effort se poursuivent de nos jours par la recherche d'un équilibre maintenu, à la fois entre le nombre des emplois créés et leur qualité et éga-

ment entre les activités industrielles et les activités tertiaires, que ce soit dans le domaine de la chimie, de l'électronique, celui des assurances ou encore plus récemment celui de l'informatique.

Cette politique a conduit la ville de Tours à confier à sa Société d'Economie Mixte, animée par la S.A.R.E.F., l'aménagement de plusieurs quartiers qui, soit situés en plein tissu urbain, soit situés à la périphérie dans des espaces verts, offrent aux administrations publiques ou privées qui cherchent un lieu de décentralisation, un éventail particulièrement attrayant.

Déjà, deux administrations spécialisées dans les assurances ont choisi d'implanter à Tours leurs services informatiques et leurs services de gestion. D'autre part, dans la Vallée du Cher, une banque régionale procède actuellement à la construction de son Siège Social.



A côté de la Cité administrative totalisant 45.000 m² de bureaux, qui ouvrira ses portes au printemps prochain, en plein centre de ville, à quelques minutes à la fois de la gare et de l'échangeur de l'autoroute «Aquitaine», le Centre d'Affaires du Champ-Girault offre, aux administrations privées qui viendront s'y installer, ses 25.000 m² de bureaux ainsi que l'environnement correspondant à un centre d'affaires de cette importance:

Deux Restaurants d'Entreprises, un Hôtel, un Centre Commercial, un parking souterrain de 900 places en cours de construction feront de cet ensemble un Centre d'Affaires particulièrement efficace.

La ville de Tours vous invite à venir la visiter. Service de l'Expansion - Bureau 408 - HOTEL DE VILLE DE TOURS.

MONTBAZON
A 2 heures de PARIS par A 10

ZONE INDUSTRIELLE | **STATION VERTE DE VACANCES**
prochainement disponible en bordure R.N. 10
Programme logements tous types
Camping au bord de l'Indre - Pêche

En liaison avec le Comité d'Expansion Économique
Mairie de Montbazon (47) - 06-01-30

la S.E.T. SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE TOURAINE
SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DÉPARTEMENTALE

en liaison avec le COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE

vous propose ses services

- techniques
- administratifs
- financiers

et son assistance pour

- choisir un lieu d'implantation
- rechercher un financement
- construire votre usine de 500 à 3000 m²

Venez visiter nos réalisations dans les principales villes de Touraine

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE TOURAINE 6, rue Corneille 37000 TOURS ☎ (47) 05.66.80	COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE 16, rue Buffon 37000 TOURS ☎ (47) 05.06.55
---	--

سكنى عن الارض

855
1
867
+ 515
280
0 h 2
218
- 19

صدا من الامل

Le danger et la difficulté de vivre
RENDRE LA RELEVÉ DE LA LOIRE

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Huit mois d'occupation à l'usine Gringoire

Les petits enfants de Lip

Que dire du conflit Gringoire à Mantes-la-Jolie qui n'a été décrié sur d'autres ? Ces mini-Lip, ces anti-Lip, ou ces Lip de barrière et de banlieue qui ont essaimé à travers la France depuis l'été 73... Un patron dont la logique globale exige la fermeture d'une unité « non rentable ». Un chef d'entreprise conscient de ses intérêts qui tente de vendre les locaux ou plus souvent sans se soucier des possibilités de reclassement du personnel. De l'autre côté, des salariés qui, pour conserver un emploi, occupent les locaux, bloquent les stocks, en vendent même une partie, multipliant en vain les démarches et les actions pour populariser leur lutte.

La chef d'entreprise, dans ce cas, est juste un peu plus indifférent, plus cynique — ou plus franc — que d'autres. Les salariés (des femmes pour l'essentiel) plus âgés que la moyenne. La région (les Yvelines) connaît peut-être un problème d'emploi plus aigu (11 683 demandeurs d'emploi dans ce département). A quel bon effet lors en parler ? Parce qu'on ne peut rester indifférent devant l'ampleur de ces lemmes qui, depuis plus de huit mois, lutent dans l'ombre afin qu'on consente à leur occuper d'autres locaux, parce que le problème est tout simplement posé pour qu'on le taise, parce qu'au lieu de ce conflit, par sa banalité même, en devient exemplaire.

« Après, nous n'aurons plus rien »

Pour obtenir ces « garanties », encore 3-4 millions qu'il faut occuper de l'usine les stocks. Le directeur de Gringoire a précisé en outre, dans la lettre confidentielle « promises », qu'elles étaient subordonnées à l'évacuation des locaux par les ouvriers. Quant à la garantie essentielle, celle de leur réemploi, il n'en est toujours pas question. Les acheteurs, trouvés par la direction de Gringoire (une entreprise fabriquant des équipements électriques pour l'aéronautique et une association patronale de formation professionnelle), ne pourront rembourser qu'une vingtaine de personnes. Sur 101. C'est peu. Aussi les ouvriers sont-ils plus que jamais décidés à « aller jusqu'au bout ». On nous fait miroiter cette évacuation des locaux garantie. Mais après ? Nous aurons-ils un an. Et les possibilités de retrouver un emploi se seront encore réduites. Leur seule chance donc : obtenir un reclassement immédiat, le possible au sein de l'usine — car après, nous n'aurons plus rien.

Un espoir : les propositions de la société intersec qui, intervenant par le biais de l'ensemble

SYNDICATS

M. Maire insiste sur la solidarité de l'unité d'action entre la C.G.T. et la C.F.D.T.

A quelques heures d'intervalle, MM. Georges Ségué et Edmond Maire ont annoncé, vendredi 7 février, le lancement de campagnes d'action pour la défense de l'emploi. Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. qui se rencontreront dans les prochains jours, entendent mener, en partie ou moins, ces campagnes au commun.

M. Edmond Maire a insisté sur la solidarité de l'unité d'action entre la confédération et la C.G.T. « Les quelques craintes que nous avons eues de voir la politique entre le parti communiste et le parti socialiste provoquer une certaine démotivation des travailleurs sont dissipées », a-t-il expliqué.

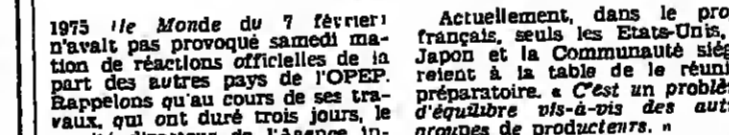
« La dynamique de l'action doit être avant tout d'origine syndicale, a encore déclaré M. Maire, mais la C.F.D.T. se verra si des circonstances s'y prêtent les formations politiques de gauche sur tel ou tel objectif. Notre premier souci est de faire notre métier de syndicaliste. Nous n'avons pas à nous mêler dans des problèmes qui ne relèvent pas de notre responsabilité. »

ÉNERGIE

APRÈS LA RÉUNION DE L'AGENCE INTERNATIONALE L'Iran est favorable aux mesures visant à économiser le pétrole

L'Iran accueille favorablement toute mesure qui vise à économiser les réserves pétrolières, a indiqué M. Amouzegar, ministre de l'Énergie et représentant de l'Iran au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, à notre correspondant à Téhéran, Djavad Alamir.

La décision des dix-sept pays membres de l'Agence internationale de l'énergie (I) de réduire leurs importations de pétrole en la réunion préparatoire à la grande conférence entre pays producteurs et pays consommateurs. Cette question du nombre des participants avait été évoquée par M. Davignon, président du comité directeur de l'Agence, au cours d'une conférence de presse de vendredi. Si les pays membres sont favorables au principe de la réunion préparatoire, ils veulent discuter avec la France et notamment de la liste des pays industrialisés qui y participent. Ils souhaitent que leur nombre soit plus élevé.



Les énergies de remplacement.

1975 le Monde du 7 février n'avait pas provoqué samedi matin de réactions officielles de la part des autres pays de l'OPEP. Rappelons qu'au cours de ses travaux, qui ont duré trois jours, le comité directeur de l'Agence internationale de l'énergie a décidé que l'ensemble des Etats membres réduiraient leurs importations de pétrole de 100 millions de tonnes à la fin de 1975 par rapport à ce qu'elles auraient été si aucune mesure d'économie d'énergie n'était mise en œuvre. En outre, chaque pays membre présentera, avant le 31 juillet, des propositions de consommation de pétrole pour 1976 et 1977.

La Grande-Bretagne a donné son accord pour que les Neuf aient une représentation unique à

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Le C.N.P.F. décide la création d'une délégation à la sécurité

M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), a annoncé, vendredi 7 février, la création d'une « délégation à la sécurité du travail ». Un spécialiste de la prévention, M. Jean-Marie Cové, sera chargé d'animer une campagne d'information dans les entreprises, avec le concours des pouvoirs publics.

« Les accidents du travail », a déclaré M. Ceyrac, demeurent un redoutable fléau qui doit être combattu en mobilisant toutes nos énergies. La législation française en ce domaine est l'une des plus complètes du monde, mais la formation professionnelle, la sécurité est intimement liée à tous les aspects de la vie de l'entreprise : économiques, sociaux et humains. Elle doit être totalement intégrée à toutes les techniques de production : conception des bâtiments, des machines et de l'outillage, organisation des postes de travail et de leur environnement. »

Cette initiative, qui fait suite

aux travaux de l'assemblée générale du C.N.P.F. le 14 janvier dernier, est annoncée alors qu'une série d'accidents mortels du travail ont, une fois de plus, attiré l'attention des derniers jours sur ce grave problème (le Monde du 8 février). Le dernier en date se situe à Berre, à la raffinerie Shell, où une explosion, survenue au cours de la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 février, a causé la mort d'un ouvrier — tandis que trois autres sont gravement brûlés.

Commentant la désignation d'un « Secrétaire » par le C.N.P.F., M. Edmond Maire a déclaré pour sa part : « Cela ressemble à la désignation de M. Antoine France comme médiateur par le président Pompidou. Cela aura le même effet. En tout cas, c'est une nouvelle manifestation de cette tendance du régime actuel à la persécution. C'est tout ce qui est dans le style de Valéry Giscard d'Estaing. »

[La catastrophe de Liévin, qui a provoqué la mort de quarante-deux mineurs, et les nombreux accidents de travail signalés ces dernières semaines ont fourni aux organisations syndicales l'occasion de reprocher aux chefs de plus en plus de s'abriter derrière des déclarations d'intention tout en refusant les moyens réels de mettre en œuvre ses recommandations au niveau des entreprises. Les dernières statistiques sont révélatrices : dans les quatre premiers mois de l'année, il y a eu 21 accidents du travail en 1973, c'est-à-dire vingt-cinq millions de journées perdues, près de 8 milliards de francs d'indemnisation versés par la Sécurité sociale.]

CRÉDIT

PLUSIEURS BANQUES AMÉRICAINES ABaissent DE NOUVEAU LEUR TAUX DE BASE.

La baisse des taux d'intérêt à court terme se poursuit aux Etats-Unis. Vendredi, les banques new-yorkaises ont baissé de 1/8 de point le taux de leur prêts à court terme (taux de base) de 9 1/4 % à 9 %. La Morgan Guaranty Trust, de son côté, a abaissé le sien de 8 3/4 %.

Faits et chiffres

- LA SOCIÉTÉ BOUSSOIS annonce qu'elle vient de céder à Saurat Gobain-Industries la participation de 35 % qu'elle détenait dans le capital de Triplex. Saint-Gobain, qui possède le reste des actions, contrôle désormais à 100 % cette affaire connue par ses fabrications de verre feuilleté Triplex destiné au bâtiment et à l'automobile.
- L'ACCORD SALARIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE. La majorité de la Fédération de l'éducation nationale, Force-ouvrière et la Fédération autonome des fonctionnaires, vient d'être ratifiée par la C.F.T.C. Ces quatre syndicats ont recueilli au total 82 % des suffrages aux dernières élections des commissions administratives, en février 1973.
- M. ETIENNE REGNIER, secrétaire général du DUD-UNAT, a annoncé, vendredi 7 février, à Avignon, que les représentants de son mouvement « allié » renouvelleront prochainement les mandats politiques de la majorité et de l'opposition. Selon M. Regnier, d'autres ententes avec les centrales syndicales, notamment la C.G.T., la C.F.T.C. et F.O., et les associations de défense des consommateurs sont également prévues.

AGRICULTURE

LES COMMERÇANTS PRÉVOIENT DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT POUR LE LAIT.

Le président du Syndicat de l'épicerie française et de l'alimentation générale (SEFAG), M. Vignand, craint un « désapprovisionnement » du commerce à l'égard de l'ensemble du territoire.

Le passage d'un forfait d'arrêt — somme payée par le détaillant à la société laitière de 1,10 franc à 2,30 francs, alors que le cours du commercial est actuellement de 3,52 centimes par litre, oblige celui-ci à rendre au moins 26 litres pour récupérer ce forfait d'arrêt. Or les détaillants qui vendent moins de 30 litres par jour sont très nombreux (plus de deux mille dans la seule région parisienne), et risquent donc de se trouver confrontés à abandonner le commerce de lait frais pour recourir à d'autres formes de lait (poudre, lait stérilisé).

LA FÉDÉRATION C.F.D.T. DES TRANSPORTS QUI AFFIRME ÊTRE MAJORITAIRE PARMI LE PERSONNEL DES REMORQUES MÉCANIQUES ET DES TÉLÉPHÉRIQUES, vient d'inviter ses adhérents à engager des actions entre le 9 et le 16 février dans les stations de sports d'hiver. Les syndicats qui réclament des augmentations de salaire pour 1975 ont obtenu, à court terme, que 3 %.

Montbazou

STATION VACANCIÈRE DE VACANCES

U.S.E.T. SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE TOURISME

en liaison avec le COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE pour proposer ses services

Les ouvriers de Titan-Coder à Marseille manifestent avant la réouverture de l'usine

A l'issue de leur assemblée générale du vendredi 7 février, les travailleurs de l'usine de Titan-Coder à Marseille ont occupé, pendant quelque temps, les bureaux de la direction pour faire part à M. Boff, directeur de l'usine, de leurs revendications. L'intersyndicale edge, dès lundi matin, jour de la réouverture, a de véritables négociations sur les conditions de salaires et d'emploi. Elle demande à cet effet l'arbitrage du préfet de région et du directeur de la main-d'œuvre.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Industrie et de l'Énergie

Société Nationale des Industries Chimiques

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Industries Chimiques lance un appel d'offres international pour l'étude et la réalisation « Clés en main » d'une unité de meules et abrasifs qui sera située à SAIDA.

La capacité de production est :
— 1.800 t/an en abrasifs liés ;
— 1.000 t/an en abrasifs appliqués.

Les sociétés intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES, Département Ingéniering et Développement, 29, rue Didouche-Mourad, Alger, à partir de la publication du présent appel d'offres.

● A ROCHFORD-SUR-MER (Charente-Maritime), les ouvriers de l'usine des Bois déroulés de l'Océan en grève occupent les locaux afin de faire réintégrer au sein du personnel dix ouvriers ayant terminé leur service militaire.

● A NEVERS (Nièvre), un

صوتنا من الداخل

LINE FINANCIER

MARCHES DES CHANGES

des banques

Table with columns for bank names and exchange rates. Includes entries like 'Banque de France', 'Banque Paribas', etc.

Text discussing financial markets, exchange rates, and bank activities. Mentions 'Banque de France' and 'Banque Paribas'.

IERES PREMIERE

Text discussing market trends, prices, and economic indicators. Mentions 'Régulation du café'.

Marché

Table with columns for market indicators, possibly interest rates or exchange rates, with numerical values.

Valeurs à revenu fixe

Text discussing fixed income values, interest rates, and market movements.

Table listing various fixed income securities and their corresponding values.

Text discussing market trends and financial news related to fixed income.

Table listing various fixed income securities and their corresponding values.

Text discussing market trends and financial news related to fixed income.

Table listing various fixed income securities and their corresponding values.

Text discussing market trends and financial news related to fixed income.

Bâtiment et travaux publics

Text discussing the construction and public works sectors, mentioning market activity.

Table listing various construction and public works related securities.

Text discussing market trends and financial news related to construction.

Table listing various construction and public works related securities.

Text discussing market trends and financial news related to construction.

Table listing various construction and public works related securities.

Text discussing market trends and financial news related to construction.

Bourse de Paris

Vive reprise en fin de semaine

Text discussing the Paris stock market, mentioning a strong recovery at the end of the week.

Text discussing market trends and financial news related to the Paris stock market.

Text discussing market trends and financial news related to the Paris stock market.

Text discussing market trends and financial news related to the Paris stock market.

Text discussing market trends and financial news related to the Paris stock market.

Text discussing market trends and financial news related to the Paris stock market.

Text discussing market trends and financial news related to the Paris stock market.

LA REVUE DES VALEURS

Text discussing various market values, including company performance and stock prices.

Text discussing market trends and financial news related to various values.

Text discussing market trends and financial news related to various values.

Text discussing market trends and financial news related to various values.

Text discussing market trends and financial news related to various values.

Text discussing market trends and financial news related to various values.

Text discussing market trends and financial news related to various values.

BOURSES ÉTRANGÈRES

Text discussing foreign stock markets, including New York and London.

Text discussing foreign stock markets, including New York and London.

Text discussing foreign stock markets, including New York and London.

Matériel électrique, services

Text discussing the electrical equipment and services sectors.

Text discussing market trends and financial news related to electrical equipment.

Text discussing market trends and financial news related to electrical equipment.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table showing weekly stock market indices for the Paris Bourse.

Table showing weekly stock market indices for the Paris Bourse.

Table showing weekly stock market indices for the Paris Bourse.

Table showing weekly stock market indices for the Paris Bourse.

